

la tribune
Forum

SHERBROOKE, SAMEDI 10 OCTOBRE 1987

(CAHIER B)



Le ministre de la Consommation et des Corporations, Harvie Andre, a nié l'existence d'une lettre d'entente entre Canadiens et Américains sur la question des brevets pharmaceutiques.

Brevets pharmaceutiques

Le bill C-22 pas relié à l'accord du libre-échange

— le ministre Andre

OTTAWA (PC) — L'honnêteté du gouvernement conservateur a été sérieusement remise en question par l'Opposition, hier aux Communes, lorsqu'il a été directement accusé d'avoir caché aux Canadiens le lien direct entre le traité du libre-échange avec les Etats-Unis et le projet de loi sur les brevets pharmaceutiques.

Pendant que le ministre de la Consommation et des Corporations, parrain du projet de loi C-22, Harvie Andre, et le vice-premier ministre Don Mazankowski, n'ont vigoureusement qu'une lettre ou une entente quelconque, liant les deux dossiers, avait été signée le 3 octobre à Washington, le bureau de la Presse Canadienne dans la capitale américaine mettait la main sur le document en question.

Le document traite spécifiquement du projet de loi C-22, de l'engagement canadien de modifier la loi sur la protection de la propriété intellectuelle, des brevets pharmaceutiques, et a été signé le 3 octobre par les représentants américains présents aux négociations et par les ministres du Commerce international Pat Carney, le titulaire des Finances, Michael Wilson, le principal négociateur canadien Simon Reisman et par le chef de cabinet du premier ministre, Derek Burney.

Par contre, dans les documents de l'entente sur le libre-échange, déposés aux Communes par le chef du gouvernement conservateur, Brian Mulroney, le 5 octobre, deux jours plus tard, rien ne confirme l'existence de cette lettre d'entente entre les deux administrations. Seules de vagues allusions à la protection de la propriété intellectuelle y sont mentionnées.

C'est le ministre de la Consommation et des Corporations qui a surtout dû se défendre au cours de la période des questions, lui qui a toujours soutenu que son projet de loi n'a jamais été considéré dans les négociations sur le libre-échange.

Aucune mention

A plusieurs reprises et pressé par l'Opposition, il a répété que jamais le gouvernement n'avait pensé inclure le projet de loi sur les brevets pharmaceutiques dans les négociations sur le libre-échange, répétant que les déclarations faites depuis plus de 16 mois indiquaient clairement cette position.

Le projet de loi C-22, a-t-il répliqué à une vigoureuse attaque du libéral Herb Gray, ne faisait pas partie des négociations. L'entente paraphée par les deux parties, dont les députés des Communes et le public ont déjà pris connaissance, ne fait aucunement mention du projet de loi C-22.

Pendant plus de 45 minutes, les différends porte-parole et députés libéraux et néo-démocrates ont vainement tenté de faire dire au gouvernement que cette lettre d'entente du 3 octobre existait bel et bien et qu'elle avait été tout simplement ignorée ou cachée dans la version officielle de l'accord bilatéral déposé aux Communes lundi.

Pour la libérale Sheila Copps, le gouvernement a un agenda caché; pour le chef du Nouveau parti démocratique, il y a là un manque fla-

grant d'intégrité à l'endroit du Parlement et des Canadiens; pour un autre libéral Brian Tobin les conservateurs doivent maintenant déposer toutes les lettres d'entente



Ed Broadbent: le gouvernement conservateur manque d'intégrité à l'endroit des Canadiens.

concernant le libre-échange: pour le député néo-démocrate Howard McCurdy, le gouvernement a camouflé cette information tout simplement parce qu'il n'a pas cessé de dire que les lois sur les brevets pharmaceutiques n'a jamais été discutée autour de la table de négociation et qu'il ne voulait pas être embarrassé.

Pendant que les les quolibets en provenance des banquettes de l'Opposition fusaient de toute part, le ministre Andre répliquait que depuis 16 mois il n'avait cessé de répéter que le projet de loi C-22 n'était pas sur la table et que cette mystérieuse lettre d'entente n'existait tout simplement pas.

"Je ne connais aucune autre version de l'entente commerciale, a-t-il dit, à l'exception de celle qui a été déposée dans cette Chambre.

"A plusieurs reprises, a-t-il poursuivi, tous les porte-parole de ce gouvernement, en parlant du projet de loi C-22, ont répété qu'il ne faisait pas partie des négociations parce que c'est ça la vérité."

Mazankowski vexé

De son côté, le vice-premier ministre Don Mazankowski était visiblement vexé par l'attitude de l'Opposition qui s'entêtait à remettre en doute l'honnêteté du gouvernement dans ces négociations et l'accusait de mentir effrontément. "Tout ce qui a été négocié dans le cadre de l'accord bilatéral entre le Canada et les Etats-Unis, a-t-il précisé, a été déposé aux Communes. Les documents ont été rendus publics tel quel, ils ont été paraphés et c'est ce qui a été finalement signé.

Le libre-échange reste une menace pour l'agriculture, maintient Proulx

Le ministre Blais n'est pas parvenu à rassurer l'UPA

MONTREAL (PC) — Rencontré hier entre le ministre d'Etat fédéral à l'Agriculture, Pierre Blais, et la direction de l'Union des producteurs agricoles à propos de l'accord canado-américain sur le libre-échange.

Après une heure trente de discussions au siège social de l'UPA à Longueuil, le président de l'organisme, Jacques Proulx, déclarait qu'il ne sortait pas de la réunion davantage rassuré sur le sort de l'agriculture. "Nous n'avons pas eu les explications qui pourraient nous faire changer d'opinion, a-t-il dit. Sauf quelques interprétations qui ont éclairé certains aspects de l'accord de libre-échange, cette entente reste une menace pour l'avenir de l'agriculture."

Depuis une semaine, l'Union des producteurs agricoles dénonce l'accord, craignant de voir le marché

canadien envahi par les produits américains. L'organisme estime aussi avoir été trompé par les gouvernements qui affirmaient que l'agriculture ne serait pas un sujet de négociation.

Pas des menteurs

Très irrité par les propos récents de l'UPA, le ministre Blais était venu pour rétablir les faits. "Nous avons respecté nos engagements, a prétendu le ministre. L'agriculture n'était pas sur la table comme eux le mentionnent. Nous avons protégé ce que l'on avait dit qu'on protégerait. On n'est pas des menteurs comme ils (l'UPA) se sont plus à le dire. On a respecté notre parole."

M. Blais ajoute qu'il n'a jamais déclaré que l'agriculture ne serait pas discutée à la table de négociation.

En Europe, l'hiver dernier, la ministre fédérale du Commerce extérieur, Pat Carney, avait dit que

l'essentiel du commerce agricole devait être discuté dans le cadre du GATT et qu'un accord avec les Américains ne pourrait qu'être "modeste" sur ce sujet. Elle répondait ainsi au premier ministre Bourassa qui s'inquiétait des conséquences que pourrait avoir sur l'agriculture québécoise une situation de libre-échange avec les Etats-Unis.

Implications

Le président de l'UPA a réitéré hier ses craintes relatives à l'entrée massive au Canada des produits dits dérivés du secteur agro-alimentaire que produisent les Etats-Unis, genre TV Dinner ou poulet pané. Il en va de même de produits comme le yogourt ou la crème glacée. "Nous sommes attaqués de façon subtile, a dit M. Proulx. Cet accord va ébranler les outils que nous nous étions don-

nés." Il reconnaît cependant qu'à court terme, il y aurait peu de changements et que l'effet se ferait sentir à long terme.

Un document d'analyse de l'UPA affirme aussi que le secteur des fruits et légumes de transformation serait menacé par l'abolition des tarifs permanents sur 10 ans. L'accord canado-américain prévoit que les deux pays ne subventionneront pas directement les produits agricoles exportés. L'UPA craint que les Américains n'interprètent très largement cette clause en incluant les subventions à la production, des programmes d'assurance-stabilisation, même l'assurance-chômage pour les pêcheurs maritimes en hiver.

L'UPA ne voit dans l'accord aucune restriction à l'entrée de substituts aux produits agricoles, telle la margarine et signale que les droits compensatoires qui ont affecté récemment le porc ne sont pas levés.

Les gens d'affaires savent où ils vont.

Les gens d'affaires se rencontrent régulièrement à l'Hôtel des Gouverneurs. Les gens d'affaires savent qu'en misant sur l'efficacité de l'Hôtel des Gouverneurs, ils font un bon placement.

L'Hôtel des Gouverneurs, en premier lieu dans un agenda.



Les Québécois savent où ils vont.


HÔTEL
DES GOUVERNEURS

Québec • Sainte-Foy • Trois-Rivières • Sherbrooke • Chicoutimi • Sept-Îles • Rimouski • Matane • Gatineau • Val-D'Or • Laval (1988)

Une grève intolérable

Il était évident depuis le départ que la bataille entre les postiers et leur employeur ne mènerait à rien qui vaille et que la présence d'un médiateur était nécessaire.

Au Canada, les conflits de travail se règlent généralement par négociation; les statistiques le démontrent. L'intervention d'un tiers reste toutefois indispensable lorsque les positions des deux parties sont diamétralement opposées. C'est le cas aux Postes présentement. La Société d'Etat veut améliorer la qualité de son service et réduire ses coûts par une privatisation partielle. Elle assure qu'aucun postier ne perdra son emploi. De son côté, le syndicat dirigé par Jean-Claude Parrot veut obtenir la garantie que les employés des nouveaux comptoirs de vente bénéficieront des mêmes conditions de travail que celles prévalant dans la convention collective.

La Société des Postes a-t-elle des obligations contractuelles? Les postiers sont-ils en droit de réclamer le respect de leur convention collective dans ce cas très particulier où leur employeur,

une Société d'Etat, accorde des franchises au secteur privé? Il semble que le Code du Travail ne donne pas une réponse très claire à ces questions. Mais chose certaine, quels que soient les enjeux du conflit et leur complexité, le public et les entreprises canadiennes ne peuvent se passer du service postal. La grève ne pouvait être tolérée et on s'explique mal que l'Opposition à la Chambre des Communes ait décidé de retarder l'adoption du projet de loi spéciale.

Sagement, le projet de loi n'impose pas de règlement et confie à un médiateur la tâche de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. Mais comme il se doit, il force le retour au travail de manière non équivoque: les dirigeants du syndicat qui voudraient défier la loi se verront interdire toute fonction syndicale pendant cinq ans.

Le gouvernement aurait pu poser ce geste dès le premier jour de grève et éviter que le service postal canadien ne soit perturbé pour la septième fois depuis 1965.

Roch Bilodeau

BAVASSERIES

L'apôtre du libre-échange de syndiqués de la CSD vers la CSN, mais non de la CSN à la CSD, Gérald Larose, a été mis en candidature. Mais outre qu'il est plébiscité à chaque semaine, le jury n'a pas trouvé dans son action humaniste des motifs sérieux à entériner sa nomination. Et ce n'est pas parce que notre jury se réunit à chaque semaine dans un motel à la fois universel et très particulier, que nous avons été influencés. L'opposition était trop forte, les candidatures adverses trop lumineuses pour les négliger.

Mgr Lefebvre D'Econe, tout le monde le sait. Notre jury a quand même considéré ses mérites et s'est montré conservateur: tellement que Mgr Lefebvre a protesté en estimant que ce n'était pas catholique.

BILLET

Comment écrire un poème sans le dire je t'aime?

Comment dire à la pluie que jardin et fleurs en sont ravis?

Comment chanter à l'oreille du matin un tout nouveau refrain?

Où l'espoir a-t-il repris souffle de vie lorsqu'il s'est évanoui?

Où les fleurs du jardin ont-elles rangé leurs souvenirs?

Comment confier à mes automnes que bien des rêves en moi frissonnent?

Il m'a donc fallu apprendre du vent langage et musique de mes vingt ans.

Il m'a fallu apprivoiser geai bleu et hirondelles, pour que jaillissent en moi mélodie, et battements d'ailes.

Je redirai, au ciel de mai, rêves

des institutions publiques et le milieu des financiers millionnaires, nous l'avons sans hésitation et unanimement, sauf quelques exceptions, élu comme la personnalité de la semaine. Pour lui permettre de venir chercher son prix, nous lui faisons parvenir un bon pour acheter un habit presque neuf au Roi des complets, un coupon de nettoyage, un repas pour deux personnes dans un restaurant fast food de Paris, Londres ou Val d'Or.

M. St-Onge est un des fleurons de l'administration hospitalière et à ce titre, a droit à notre admiration. Ce n'est pas tous les jours qu'on trouve un gars dont le compte de dépenses excède le salaire et qui peut le justifier.

Gaspard Blanchard

Son d'âge

et conquêtes cultivés, sur le chantier de mes nuits étoilées.

Je chercherai réponse à même la source de l'Eternité, chez Celui qui seul peut désaltérer les coeurs assoiffés, et donner naissance et croissance aux espoirs accablés.

Adossés au passé, dans un éloquent silence, mes nouveaux rêves libérés lui traduiront ma reconnaissance. Michel-André Chénard, ptre

DOCUMENT

JERUSALEM (AFP) — Les prochaines visites en Israël du secrétaire d'Etat américain, George Shultz, et du premier ministre français, Jacques Chirac, mettent en évidence l'extrême sensibilité des autorités israéliennes à propos du statut de Jérusalem.

M. Shultz doit passer le 16 octobre la nuit à Herzliya (près de Tel Aviv), dans la résidence de l'ambassadeur américain Thomas Pickering. Cette perspective a provoqué une véritable tempête dans les milieux politiques et dans les médias israéliens. Certains partis, notamment le Likoud, qui a exprimé des réticences sur la nécessité de cette visite, a évoqué le risque d'un changement dans la position américaine à l'égard du statut de Jérusalem dont le secteur oriental a été annexé en 1967 après la guerre des Six Jours.

La visite en Israël, à partir du 1er novembre, de M. Chirac soulève également cette question: le porte-parole du premier ministre français a annoncé à Paris que M. Chirac n'a pas l'intention de se rendre à l'hôtel de ville de Jérusalem. En conséquence, le maire de la Ville Sainte, Teddy Kollek, qui avait prévu d'interrompre un voyage aux Etats-Unis pour recevoir le chef du gouvernement français, refusera vraisemblablement d'accueillir M. Chirac, indique-t-on de source officielle.

Shultz à l'hôtel Roi David

Le porte-parole du département d'Etat américain, Charles Redman, a immédiatement rassuré les autorités israéliennes, précisant que M. Shultz logera à l'hôtel Roi David (résidence habituelle des hôtes de marque dans la Ville Sainte), abandonnant son projet de séjour à Herzliya. Il a également indiqué que le secrétaire d'Etat rencontrera des personnalités palestiniennes de Cisjordanie.

Israël et la question de Jérusalem

En juillet 1986, le vice-président américain George Bush avait, en se promenant dans la vieille ville sous l'escorte d'importants dispositifs de sécurité américains et israéliens, rompu avec la politique américaine officielle qui refuse de reconnaître l'annexion par Israël de Jérusalem-Est.

Du côté français, la position officielle reste inchangée depuis 1949 et Paris ne reconnaît pas "les mesures unilatérales prises par Israël sur Jérusalem".

De maire à Premier ministre

La délégation française, chargée de préparer le voyage du premier ministre, avait fait part de son souhait d'éviter une réception officielle à la mairie de Jérusalem et de sa préférence pour un autre emplacement, tel le théâtre municipal.

Des officiels israéliens soulignent que plusieurs ministres américains ainsi que le président de la RFA ont déjà participé à des réceptions à l'hôtel de ville. Ils rappellent également que M. Chirac, alors qu'il était dans l'opposition et maire de Paris, avait été accueilli à la mairie de Jérusalem par M. Kollek et que les deux notables avaient fait une promenade dans la vieille ville.

Toutefois, le porte-parole de M. Chirac a déclaré que le premier ministre français a fait dire à plusieurs reprises à M. Kollek qu'il serait "très heureux de le voir" autre part qu'à la mairie de Jérusalem. Il a précisé que "la visite d'un premier ministre n'est pas celle d'un maire", et il a ajouté que M. Chirac a le "souci de faciliter les rapports entre les deux pays, mais cela sous les yeux du monde arabe".

La visite de M. Chirac est la première visite officielle d'un chef de gouvernement français depuis la création de l'Etat d'Israël.



OPINION DES LECTEURS

La Semaine nationale de la famille (5 au 11 octobre) offre une merveilleuse occasion pour repenser les moyens visant à sauvegarder cette première structure sociale à laquelle s'identifie l'enfant. Autant, il existe une charte des droits pour protéger l'individu, autant faudrait-il avoir une charte des droits de la famille pour sauver le noyau familial du désordre qui l'assaille actuellement. En s'inspirant de l'Osservatore Romano du 29 novembre 1983, voici sept droits aptes à assurer la survivance de la cellule familiale:

1— Droits égaux entre les époux:

Les époux, dans la complémentarité naturelle de l'homme et de la femme, ont une même dignité et des droits égaux au regard du mariage.

2— Droit à une politique familiale:

Les familles ont le droit de pouvoir compter sur une politique familiale adéquate de la part des pouvoirs publics dans les domaines ju-

ridique, économique, social et fiscal, sans aucune discrimination.

3— Droit à un environnement sain:

Les familles ont droit à un ordre social et économique dans lequel l'organisation du travail soit telle qu'elle rende possible à ses membres de vivre ensemble, et ne pose pas d'obstacle à l'unité, au bien-être, à la santé et à la stabilité de la famille, en offrant aussi la possibilité de loisirs sains. Le travail de la mère au foyer doit être reconnu et respecté en raison de sa valeur pour la famille et pour la société.

4— Droit à un logement décent:

La famille a droit à un logement décent adapté à la vie familiale et proportionné au nombre de ses membres, dans un environnement assurant les services de base nécessaires à la vie de la famille et de la collectivité.

5— Droit à la stabilité:

Les pouvoirs publics doivent respecter et promouvoir la dignité pro-

pre de toute famille, son indépendance légitime, son intimité, son intégrité et sa stabilité. Le divorce porte atteinte à l'institution même du mariage et de la famille.

6— Droit à l'éducation:

Parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, les parents ont le droit originel, premier et inaliénable de les éduquer; c'est pourquoi ils doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. Les parents ont le droit d'obtenir que leurs enfants ne soient pas contraints de suivre des enseignements qui ne sont pas en accord avec leurs propres convictions morales et religieuses.

7— Droit à la vie:

La vie humaine doit être absolument respectée et protégée dès le moment de sa conception. L'avortement est une violation directe du droit fondamental à la vie de tout être humain.

Pierre Monty
Sherbrooke

Pour une charte des droits de la famille

La famille, une priorité

La famille est donc, un lieu de vie, un lieu où il est possible d'avoir une relation satisfaisante si chaque membre vit la compréhension, le respect de l'autre, la confiance et l'ouverture à de nouvelles idées. Alors, la famille devient un lieu d'amour et une expérience de tendresse où l'on prend soin de soi et des autres.

C'est pourquoi, les membres de la Fédération 8 des Cercles de Fermières du Québec, souhaite que cette semaine vous incite, membres de chacune de nos belles familles québécoises, à une recherche constante d'une perfection plus

grande; à agir avec une détermination plus grande, dans le but d'obtenir une politique familiale qui aidera à stabiliser les besoins de toutes sortes de chaque membre de la famille. (...)

S'il est un souhait que nous pouvons formuler, c'est que cette semaine de la famille, puisse devenir une priorité pour chaque individu, à tous les niveaux, qui pense et travaille au bien et au confort de la famille. (...)

Comité exécutif régional
Fédération 8 des Cercles de Fermières du Québec
Suzanne Couture, relationniste
Claudette Préfontaine, présidente

Où la démocratie bafouille, cafouille et déraile...

La Tribune (6 octobre) nous apprenait que la "Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit" tiendrait prochainement une manifestation nationale pour revendiquer ce droit.

Expression des idées, revendications, fort bien. Encore y a-t-il la manière.

Supposons - il y faudrait un acte d'une audacieuse imagination, il est vrai! - que nos bons évêques aillent, eux aussi, empruntant le vocabulai-

re de ladite Coalition, "occuper les bureaux de la ministre provinciale déléguée à la Condition féminine" pour "exiger qu'elle prenne position" non pas, bien sûr, "pour le droit à l'avortement", mais contre ce même droit, et "qu'elle endosse publiquement" leur position doctrinale sur cette question...

Quel tollé ce serait!!!

Louis Valcke
North Hatley

Association du PQ-Drummond: propos démentis

Trois passages de cet article sont incorrects et le plus offensant est certes celui traitant du secret du vote! Je veux croire que j'ai suffisamment de bon sens et d'expérience politique pour savoir qu'il n'y a rien de plus secret que le vote donné par un électeur. Ce geste démocratique est un acte absolument secret et nul ne peut prétendre avoir des moyens de savoir pour qui une personne vote. Jamais je n'ai tenu les propos rapportés par votre journaliste.

J'admets que nous avons discuté du fait qu'une telle rumeur était véhiculée à Drummondville, mais soyez assuré que, pas plus maintenant qu'à ce moment, je n'y ai accordé quelque crédit que ce soit.

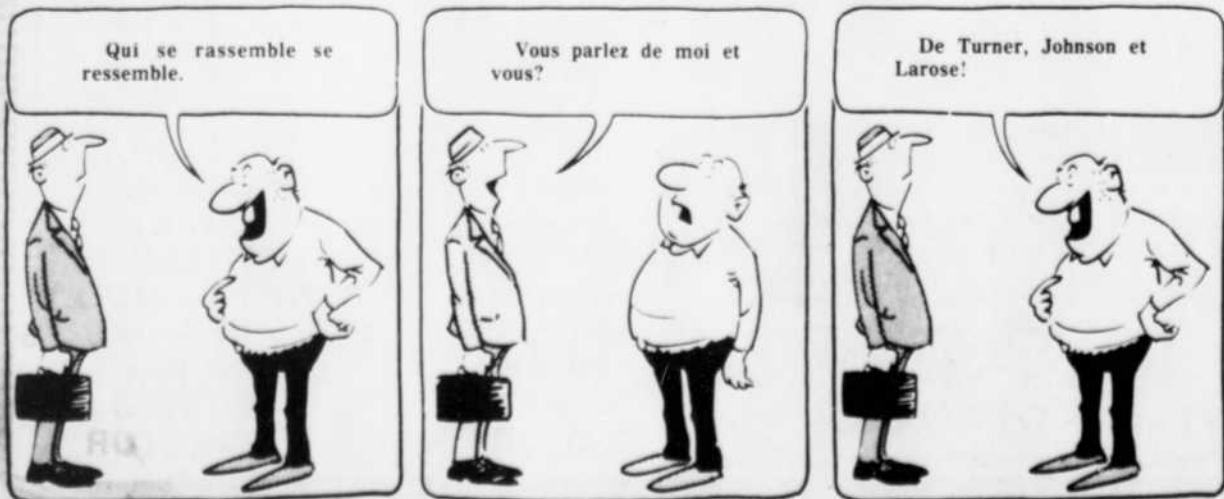
En ce qui a trait à l'appui accordé à la candidate Mme Ruest-Jutras, je reconnais avoir confié à votre journaliste mes sentiments personnels à cet égard, mais à aucun

moment je n'ai dit, ou laissé croire, que l'Association prendrait position.

Fort du fait que le Parti Québécois est un parti national qui ne s'est jamais ingéré dans la politique municipale et sachant jusqu'à quel point il tient à cœur à Mme Ruest-Jutras de distinguer politique municipale et politique provinciale, j'aurais été fort mal venu, d'autant plus que je ne disposais pas d'un tel mandat de mon exécutif, de donner au nom du Parti, quelque appui que ce soit à cette candidate ou à tout autre candidat dans cette élection municipale.

Espérant que ces quelques précisions replaceront les choses dans leurs justes perspectives, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes sentiments distingués.

Réjean Lemay
Président, Association du Parti Québécois Comté de Drummond



la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

Le libre-échange: victoire ou défaite?

Le Québec sera un grand gagnant de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, affirme Alain Dubuc de La Presse.

On peut même dire que le Québec a "frappé" le gros lot, ajoute-t-il, en précisant que la quasi-totalité des points qui inquiétaient les Québécois et leurs industries ont été résolus de façon fort rassurante.

Cet accord même imparfait constitue une victoire honorable.

Il est faux, selon Dubuc, d'affirmer que le Canada aurait vendu sa souveraineté contre un plat de lentilles.

Michel Roy, éditeur adjoint de La Presse, écrit que son journal accueille très favorablement cet accord de principe qui marque une étape majeure sur la voie d'un nouveau régime économique, commercial et financier entre les deux pays.

C'est un tout autre son de cloche que l'on trouve dans The Gazette qui se montre particulièrement critique.

Le journal anglophone, dans un éditorial intitulé "Derrière les sourires", souligne qu'Ottawa n'a pas obtenu la garantie que le Canada pourra accéder librement au mar-

Pour Pierre Tremblay, du Droit, d'Ottawa-Hull, l'accord consacre la fin du nationalisme économique canadien. La domination de l'économie américaine le gouvernement Mulroney l'accepte comme une donnée inéluctable de l'avenir.

"Valait-il la peine d'unir enfin ce pays pour le donner aussitôt?" demande Tremblay.

Il y a eu la réconciliation nationale qu'on ne peut sûrement pas regretter. Sauf qu'on peut s'interroger sur le motif ultime de cette opération: faire la paix chez soi pour mieux se donner maintenant?

Jean-Claude Leclerc, du Devoir, dit que l'on doit se demander quelles sont les intentions de chaque pays et ses capacités de prendre avantage des nouvelles ouvertures.

Il croit que c'est là que réside le risque et le vrai défi, surtout pour le plus faible des deux partenaires.

L'accord changera en profondeur la vie quotidienne des Canadiens, croit Jean Pelletier du Journal de Montréal.

Au cours des 10 prochaines années des milliers de travailleurs devront se recycler dans de nouveaux métiers. Il est vrai que plusieurs emplois disparaîtront à cause du libre-échange mais sans celui-ci le chômage et les fermetures d'usines risquent d'être encore plus cruels. Pelletier pense que le Canada ne peut prospérer s'il n'élargit pas le volume de ses exportations.

Au total, le bilan est positif pour le Canada mais cette victoire sur le protectionnisme qui menace le commerce international n'est pas sans ombre pour nous, écrit Roch Bilodeau dans La Tribune de Sherbrooke.

Ce qui paraît inquiétant, fait remarquer Bilodeau, c'est d'une part

le rôle limité du tribunal d'arbitrage et d'autre part l'inclusion de l'agriculture dans l'entente.

Mais l'accès sans barrière tarifaire à un marché aussi important que celui des États-Unis représente un extraordinaire potentiel de croissance économique.

Dans Le Soleil, Raymond Giroux écrit que la mine réjouie des Américains et les cachoteries initiales invitent à la plus grande prudence. Il faudra lire et relire les textes officiels pour décoder, derrière le triomphalisme de Brian Mulroney, le sens réel de cette entente.

Pour Sylvio Saint-Amant, du Nouvelliste de Trois-Rivières, le Canada n'était pas en position de force dans ces négociations. Il s'agit quand même d'une grande victoire pour le premier ministre Mulroney.

Il a réussi, ou est sur le point de réussir, là où bien d'autres avant lui ont échoué depuis cent ans.

Dans La Voix de l'Est de Gran-

by, Valère Audy affirme que l'important, une fois qu'on aura plus d'information sur cette entente, ce ne sera pas de s'y objecter, mais plutôt d'exiger des gouvernements concernés l'adoption des lois nécessaires d'adaptation, de transition et de recyclage.

Ce qu'il faut surtout éviter de faire, dans ce dossier, c'est de ne regarder qu'un seul côté de la médaille, celui qui fait ressortir les pertes possibles. Il faut surtout voir ce que le Canada peut en tirer en avantages et, surtout, en protection.

Il importe tout particulièrement de savoir que le commerce entre les deux pays approche les \$200 milliards et que c'est le Canada qui en profite le plus avec une part d'environ 80 pour cent.

Rodrigue Chasson, du Matin de Moncton, est d'avis que la pensée du premier ministre Mulroney est fondée sur un calcul électoral dans ce dossier. Le calcul des hommes

politiques, qui appuient le libre-échange, est que les Canadiens n'accepteront jamais d'abandonner leur précieux niveau de vie et que toute politique pour le sauvegarder gagnera plus facilement leur esprit collectif que l'exhortation à la lutte pour protéger et développer leur identité sociale, politique, économique et culturelle.

Que les provinces soient laissées largement en dehors de l'exercice présente certains avantages, selon Jacques Parizeau.

Il note dans son commentaire hebdomadaire, dans Le Devoir, que les domaines où le gouvernement fédéral va limiter ses propres possibilités d'agir ou d'intervenir, les provinces, si elles le désirent, vont être en mesure de mettre au point des stratégies industrielles d'exportation et de réglementation.

Le Québec, en particulier, dispose de toute une série de moyens d'intervention.

Revue de presse
par Guy Rondeau (PC)

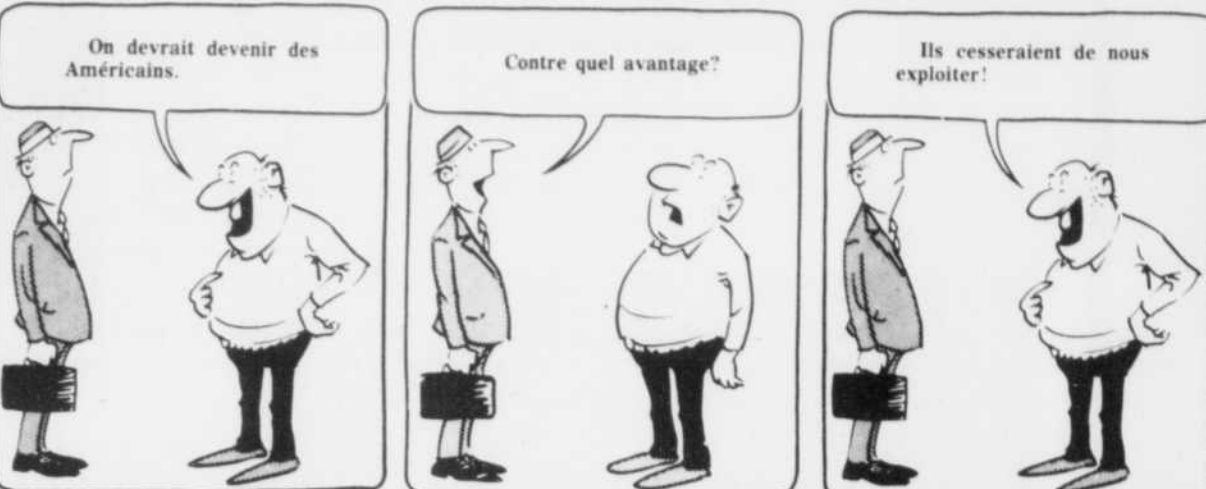
Le gros des critiques vient de l'Ontario où l'on a tendance à confondre les termes "identité canadienne" et "hégémonie ontarienne".

Ainsi pour les critiques ontariens, le Canada aurait consenti d'importantes concessions sur le plan de l'énergie. On s'approprierait à détruire ce qui reste de la politique nationale de l'énergie des libéraux. Et pourtant, note Dubuc, pour les provinces productrices de pétrole et pour le Québec, avec son électricité, il s'agit d'un gain important car on pourra vendre plus d'énergie sans entraves, ni canadiennes, ni américaines.

ché américain. Notre pays demeure vulnérable à toute décision commerciale unilatérale des États-Unis. Il demeure pleinement assujéti aux lois commerciales américaines.

Pendant plusieurs mois, il a semblé que le Congrès américain, si imbu de protectionnisme, refuserait d'approuver tout accord de libre-échange entre les deux pays.

Mais l'entente semble tellement favorable aux États-Unis que les Canadiens ne peuvent plus compter sur une telle réaction. Les Canadiens doivent élever la voix et manifester leur inquiétude.



DOCUMENT

Voici le deuxième d'une série de textes rédigés par des professeurs de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke à l'occasion du trentième anniversaire de la faculté. Comme la semaine dernière, ce texte est l'œuvre du professeur Jacques Tardif, titulaire au département d'éducation spécialisée.

Il existe présentement un débat important au sujet des modèles que l'enfant ou l'adolescent imite. Ces modèles proviennent-ils des parents, de la garderie, des groupes d'amis, de la télévision, ou d'autres sources? Le fait pour un enfant ou un adolescent de regarder des films de guerre, des émissions de télévision ou la violence physique ou morale est présente l'amène-t-il à intégrer la violence dans ses comportements? Le fait pour un adolescent de vivre dans un groupe qui consomme de la drogue l'influence-t-il à prendre lui-même de la drogue?

Ce débat a fait couler beaucoup d'encre. Certaines garderies interdisent aux enfants d'apporter des jouets de guerre, certains parents contrôlent par différents moyens les groupes d'amis dans lesquels leur adolescent s'insère, d'autres parents empêchent leur enfant de regarder des émissions de télévision où il y a de la violence. Ces garderies ou ces parents ont-ils raison ou non? Que faut-il croire?

Trois principes importants

Il y a un premier principe très important à considérer dans ce débat: toute personne modèle ou imite une personne avec qui elle a une relation affective significative. Un enfant peut modeler sa

mère ou son père, il peut modeler son professeur ou un de ses grands-parents, sa gardienne, etc. Un adolescent peut modeler un ami, un parent, un professeur ou, à la limite, un groupe d'amis. Pour que le modelage ait lieu, il faut cependant que l'enfant ou l'adolescent ait une relation affective significative avec la personne qui produit le modèle.

Qu'est-ce qu'une relation affective significative? C'est une notion



M. Jacques Tardif

très complexe en psychologie. Une relation affective significative peut être positive ou négative. L'aspect positif de cette relation est facile à comprendre; l'aspect négatif l'est beaucoup moins. On ne pourrait pas dire que l'enfant battu ou que l'enfant qui vit une situation incestueuse a une relation affective positive avec le parent qui le bat ou qui l'abuse sexuellement; pourtant, dans la vie

de l'enfant, c'est une relation significative. Il faut reconnaître ici que l'enfant est dépendant et qu'il doit absolument trouver sa "nourriture affective" auprès de ce parent. Le problème de l'enfant, c'est qu'il n'a pas le choix. Il en est ainsi pour l'adolescent quoiqu'il puisse se permettre une fugue du foyer familial pour signifier son désarroi.

Dans ce contexte, certains psychologues parlent d'une personne de référence stable. C'est la personne à laquelle l'enfant ou l'adolescent peut toujours référer en cas de besoin et il sait qu'il obtiendra une réponse. La réponse peut être agréable ou désagréable et, peu importe sa qualité, elle marque l'enfant ou l'adolescent, elle laisse des traces. Ce qui importe le plus pour l'enfant ou l'adolescent, c'est qu'il ait une personne qui soit stable pour assumer sa dépendance affective.

Il y a également un second principe très important à considérer dans ce débat: de l'enfance à l'adolescence, les influences passent graduellement de la famille au groupe d'amis. Tôt dans la vie de l'enfant, les parents voient apparaître l'influence des amis sur leur enfant. Il emprunte le vocabulaire de ses amis (ex: les mots à connotation sexuelle qu'il apporte de la rue, de la garderie ou de la cour de récréation); il partage les mêmes goûts qu'eux au niveau des jouets; il aime le même chanteur, etc. Cette influence ne fait pas que partager les goûts et les intérêts de son groupe d'amis; il imite certains comportements, il modèle certaines manières de faire. Les parents, s'ils ont gardé et surtout cultivé le caractère significatif positif de leur relation affective avec leur adolescent, exer-

cent toujours une influence sur lui, mais elle est fort probablement moindre que celle qu'exerce le groupe d'amis.

Le troisième principe concerne la permanence des modèles intégrés par l'enfant durant les premières années de vie. Ce que l'enfant a intégré à partir des modèles qu'il a imités, ce sont des "patrons" de comportements et ces "patrons" ont tendance à être permanents pour le reste de sa vie. Un "patron" de comportements, c'est comme le patron qu'utilise la couturière; avec le même patron, elle peut faire plusieurs robes, de plusieurs couleurs, de plusieurs textures. C'est exactement la même chose au niveau des comportements. Un même "patron" de comportements est généralement utilisé dans plusieurs situations (ex: une personne attend toujours que les gens qu'elle rencontre s'adressent à elle avant de leur parler, qu'il s'agisse de parents, d'amis ou d'étrangers; certaines gens se sentent presque toujours jugées ou évaluées; certaines gens ont toujours peur de déranger; d'autres cherchent à dominer par toutes sortes de moyens). Il s'agit là de "patrons" de comportements permanents qui, pour la plupart d'entre eux, proviennent de l'enfance. Les modèles de l'enfance sont donc extrêmement importants.

La force des modèles

Les modèles que l'enfant imite et intègre proviennent des parents ou de leurs remplaçants (c'est-à-dire ceux qui s'occupent fréquemment de l'enfant lorsque les parents sont absents). Selon les principes énoncés précédemment, les modèles humains sont les plus influents et l'enfant modèle les

personnes avec qui il a une relation affective significative. Si l'enfant est agressif ou violent, ce n'est pas parce qu'il a regardé des émissions de guerre à la télévision ou parce qu'il a trop de jouets de guerre à la maison, c'est parce qu'il a dans son environnement une personne significative qui produit fréquemment ce genre de comportement. L'enfant a modelé ce genre de comportement. Si l'enfant est compétitif, il a un modèle de compétition dans son environnement; c'est la même logique s'il est coopératif, ou manipulateur, ou soumis, etc. L'année dernière, lors d'un congrès, une responsable de garderie faisait remarquer que deux enfants qui étaient inscrits à sa garderie et qui possédaient beaucoup de jouets de guerre étaient parmi les enfants les plus doux de son groupe. C'est une situation qui démontre que l'enfant construit à partir d'un modèle humain et non à partir d'un écran ou d'un jouet.

En interprétant ce qui a été mentionné précédemment, il faut cependant être prudent. Si l'enfant a un modèle de violence dans son environnement, le fait de voir des émissions ou des films où il y a de la violence renforce son modèle et il développe un "patron" de comportements davantage centré sur la violence. Si ce genre de modèle de violence n'existe pas dans son milieu familial ou social, l'enfant n'a pas de "patron" dans lequel il peut intégrer ce qu'il voit. Ainsi, il faut comprendre que la conséquence n'est pas la même pour chaque enfant; cela dépend de ce qu'il a vécu antérieurement, des modèles qu'il voit et observe quotidiennement.

Les modèles que l'adolescent

imite répondent sensiblement aux mêmes caractéristiques que les modèles que l'enfant imite. La différence importante réside dans le fait que l'adolescent a tendance à plutôt modeler le groupe d'amis que ses parents ou leurs remplaçants. Dans le groupe d'amis, il y a de fortes pressions pour que l'adolescent se conforme aux normes, aux règles et aux comportements spécifiques du groupe. Et cette conformité sociale est très importante pour l'adolescent. C'est ainsi qu'il réalise une première intégration sociale dans un autre milieu que la famille.

L'adolescent transporte avec lui des "patrons" de comportements hérités de l'enfance et il subit des influences importantes du groupe d'amis qui l'amènent à développer d'autres "patrons" de comportements. Il ne faut pas croire cependant que les parents ont perdu toute influence. Au contraire, si leur relation affective est significative et positive avec l'adolescent, ils demeurent un pilier essentiel dans son évolution.

Dans la discussion des modèles que l'enfant ou l'adolescent imite, il faut éviter les faux débats. Un bon nombre d'observations en éducation et en psychologie nous indiquent que les comportements et les "patrons" de comportements de l'enfant et de l'adolescent proviennent des personnes affectivement significatives dans leur vie. Ces comportements et ces "patrons" de comportements peuvent être renforcés par la télévision, les films, etc., mais ils ne sont pas créés par eux. Ils ne sont pas davantage créés par les contes de fée qui contiennent de l'agressivité et de la violence morale.

JACQUES TARDIF



RABAIS
sur toute la
MARCHANDISE
EN MAGASIN

SUPER VENTE
ÉLEPHANTESQUE

LE PLUS VASTE CHOIX À PRIX RÉDUIT DANS LA RÉGION

PLUS DE **400** MOBILIERS
DE SALON,
CUISINE,
CHAMBRE.
LE PLUS GRAND CHOIX
DE MEUBLES DANS LA RÉGION
EN REDUCTION

GILLES BOISVERT MEUBLES
563-4743 231, King ouest, Sherbrooke

JM 5519
Four à micro-ondes de 1,0
pi.cu. à touches entièrement
électroniques JIL
Citizen

• Contrôles à touches pleines
électroniques • Cuisson à
mémoire en 4 étapes avec mini-
timer de 99 minutes pour chaque
étape • 10 niveaux de puissance
• Puissance de cuisson maxi-
male de 600 watts • Étape de
décongélation programmée qui di-
visé automatiquement et alternati-
vement 3 périodes de décongéla-
tion et de pause • Cavité du four
de 1,0 pi.cu. • Horloge et mini-
timer avec alarme • Plateau de
cuisson en verre amovible • Ar-
rêt automatique



297\$



CONGELATEUR
12 PI.CU.

407\$



LAVE-VAISSELLE

Encastré,
à partir de

437\$

SKLAR
ROXTON
JAYMAR
PRINCEVILLE
CARRIER
KROEHLER
SHERMAG
SIMMONS
CENTURION

HITACHI
PANASONIC
TOSHIBA
CITIZEN
DANBY — WOOD
JENN-AIR — INGLIS
GENERAL
ELECTRIC
KELVINATOR

Mode d'automne aux Promenades King

Dans le but de donner à leur clientèle fort diversifiée, l'opportunité de voir d'un seul coup les plus belles créations de la mode d'automne disponibles en magasin, les Promenades King ont confié à Dominik Le Prohon, de la boutique Le Look, la tâche d'organiser un défilé de modes impliquant huit boutiques de vêtements et accessoires ainsi que la boutique de meubles Mobivendi qui s'est chargée des décors.

Le centre commercial avait aussi comme préoccupation majeure de faire ressortir le cachet particulier de chacun des commerces participants.



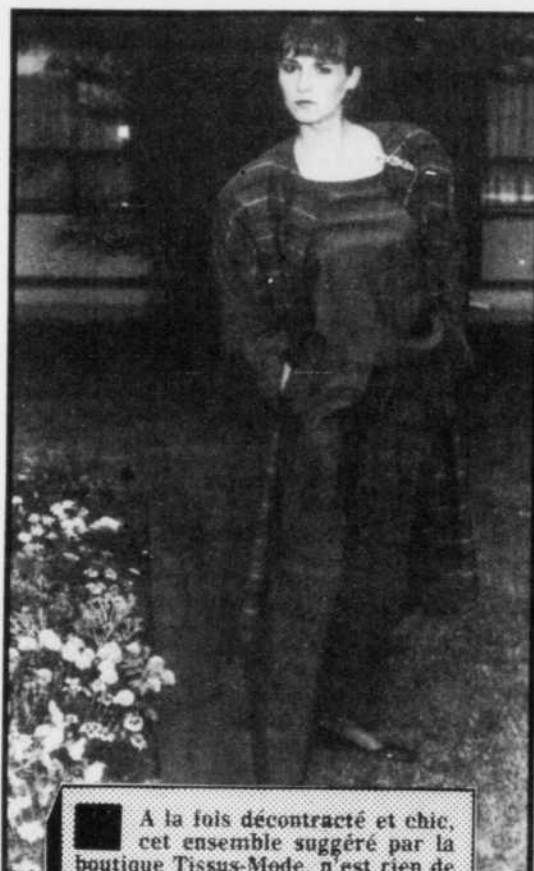
La mode d'automne aux Promenades King prend des couleurs aussi diversifiées que les boutiques qui y ont pignon sur rue et aussi diversifiées que les clientèles qui les fréquentent. Chez Camélie, on retrouve ce trois-pièces composé de la jupe de coton à plis soleil, du chandail à motif étoile importé d'Allemagne et de la veste trois-quarts, très épaulée, à larges carreaux noirs.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)



Pour les moments de loisirs de la femme moderne ou les activités quotidiennes de l'adolescente, la boutique Le Look propose une salopette Esprit en canevas blanc cassé, portée sur un pull chenille brun. Un beret de lainage italien complète la tenue, tout comme un accessoire très en vogue cette saison, la ceinture-montre.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)



A la fois décontracté et chic, cet ensemble suggéré par la boutique Tissus-Mode, n'est rien de moins qu'une confection maison réalisée à partir d'un patron commercial créé par le couturier Carol Horn. Le même tissu, un challis de laine italien de couleur verte, a servi aux trois pièces de l'ensemble. La différence tient à l'imprimé différent mais travaillé en coordonné. Le challis de la veste comporte des rayures camel et rouille tandis que celui du pantalon est un jacquard ton sur ton.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)



Ce sont les appliques de cuir et de daim ainsi que les godets de la jupe qui confèrent à cet ensemble 100 pour cent laine, de teinte bleu royal, un cachet unique. Un choix de la boutique La Lainière du Roi.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)



Importé du Danemark, ce chandail dans les tons de turquoise, gris et blanc cassé, se distingue par ses motifs et la découpe asymétrique de l'ourlet. La boutique Brin d'folie a choisi de l'accompagner d'un pantalon importé d'Italie, en velours côtelé blanc cassé.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Place à la mode-minute

par Rollande PARENT

MONTREAL (PC) — Après la bouffe-minute, c'est au tour de la mode-minute de faire son entrée sur le marché. Les consommateurs ont de plus en plus la possibilité d'acheter dans une même boutique des vêtements de style pouvant s'harmoniser de mille façons, en un clin d'oeil.

Kookai, le dernier-né du genre mode-minute, qui n'a incidemment rien à voir avec les Japonais, a fait son entrée à Montréal en septembre, du côté d'Outremont.

Kookai (prononcez cou-cail), c'est la collection de vêtements conçue à Paris, mais fabriquée également en Italie et au Portugal dont la compagnie Reitman's a acquis, en juin dernier, le droit d'exploiter les boutiques pour tout le Canada.

Comme dans les magasins de la chaîne italienne Benetton, par exemple, tous les vêtements de la collection française sont de styles et de couleurs permettant de les coordonner de plusieurs façons, avec bonheur.

Ce nouveau concept de mode-minute présente l'avantage pour le consommateur de faire tous

ses achats dans le même magasin.

Les boutiques de mode-minute ou d'habillement rapide sont une voie intéressante pour ceux qu'assomment les heures passées à courir les magasins pour trouver le petit pull pouvant s'assortir à tel jupe ou tel pantalon.

Mais attention, malgré tout, Kookai ne constitue pas une réponse universelle à tous les goûts et toutes les tailles.

Kookai s'adresse aux femmes qui peuvent porter les tricotés de taille unique, c'est-à-dire celles à qui on ne dit jamais qu'elles ont pris du poids, à qui des amis bien intentionnés ne parlent jamais de la dernière diète miracle.

Pour apprécier les vêtements Kookai pour cet automne et cet hiver, il faut aimer la mini-jupe

ou le pantalon-collant, les couleurs vives presque pures, les gros rayés, les jacquards.

Les chandails Kookai sont faits de laine pure (125 \$) ou de mélange de laine et d'acrylique (85 \$), certains sont en laine d'agneau.

Les vêtements Kookai, en vente dans plusieurs pays européens, le sont depuis peu à Ottawa et à Windsor, à Québec et à Chicoutimi et maintenant rue Laurier, à Outremont où logent déjà des boutiques offrant plusieurs griffes européennes.

Franca Cambria, responsable de la collection Kookai pour Reitman's, vise un chiffre d'affaires de 500.000 \$ pour la première année à Outremont où la clientèle suit la mode avant-gardiste.

Pour Reitman's, la gestion des boutiques Kookai au Canada représente la troisième présence dans le secteur vestimentaire.

Il y a d'abord les magasins Reitman's qui offrent des vêtements à bon marché. Viennent ensuite les boutiques Un, deux, trois, pour les jeunes professionnelles dont les concurrents sont Tristan et Iseult, Jacob. On s'attend à ce que les boutiques Kookai compétitionnent avec Stefanel, Benetton et Alain Manoukian.

Après Londres, Milan, Paris et New York, c'est au tour de Montréal d'offrir la collection Kookai.

(Laserphoto PC)



Le docteur Joseph Vobecky nommé ambassadeur accrédité du Palais des congrès de Montréal



Le docteur Josef Vobecky

SHERBROOKE — Le docteur Josef Vobecky, professeur et chercheur à la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, est l'un des 12 membres du Club des ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal qui viennent d'être proclamés ambassadeurs accrédités et qui ont reçu le trophée Alcan.

La remise s'est déroulée lors du grand gala du Club auquel participaient 1,200 personnes.

Le titre d'ambassadeur accrédité du Palais des congrès de Montréal est accordé à une personnalité qui aura contribué à faire de ce centre la destination pour un événement d'envergure regroupant 1,200 partici-

pants et plus.

Membre de plusieurs comités scientifiques, le docteur Vobecky est d'ailleurs président du comité international de l'organisation du 12e congrès international de la médecine préventive et sociale qui se tiendra au Palais des congrès de Montréal en 1989. Ce rassemblement devrait réunir 1,200 délégués et les re-

tombés économiques prévus sont de l'ordre de 1,5 million \$.

Originaire de Tchécoslovaquie, le docteur Vobecky a tour à tour été professeur titulaire d'épidémiologie et de médecine préventive, professeur adjoint au Centre de recherche en nutrition humaine et directeur du département des sciences de la santé communautaire, au CHUS.

Le Club des ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal a été formé en 1985 et il regroupe toutes les

personnes dont les fonctions et activités professionnelles comportent une participation aux travaux de grandes associations continentales ou internationales. Le membre accepte évidemment de promouvoir les intérêts de Montréal et du Palais des congrès.

Dr Elise Bernier

m.d., l.m.c.c., c.m.f.c.

Traitement des varices.

Obésité.

Rides par injection de collagène.

"Eyer liner" permanent.

Transplantation de cheveux.

Clinique Médico-Esthétique

31 King ouest, suite 215

Sherbrooke

Tél.: (819) 566-7016

Les femmes plus vulnérables que les hommes à la dépression

CALGARY (PC) — Les Canadiennes sont deux fois plus susceptibles que les hommes de faire une tentative de suicide, de se voir prescrire des médicaments modifiant leur psychisme ou de subir un traitement par électrochocs.

C'est ce que révèle un récent rapport de l'Association canadienne de la santé mentale, qui dénonce l'état déplorable dans lequel se trouve le système des soins de santé offerts aux femmes.

Le rapport de l'Association, qui fait le tour des recherches précédentes sur les problèmes mentaux des femmes, affirme que les principales causes de stress et de dépression chez celles-ci sont d'abord sociales et économiques.

Mais la pratique psychiatrique a tendance à ignorer les origines sociales du stress et de la

dépression et cherche habituellement des causes psychologiques ou physiques aux maladies mentales des femmes, déplore l'organisme. On présume souvent que les femmes sont responsables de leurs propres problèmes et même, qu'elles y prennent un plaisir maladif ou qu'elles en ont besoin, note encore le rapport.

L'association accuse le système médical d'agir bien souvent de façon à aggraver les problèmes créés par la position sociale inférieure qui reste le lot de la plupart des femmes dans notre société.

Par exemple, la moyenne des femmes ne gagnent toujours que 64 pour cent des revenus des hommes.

Le rapport identifie d'autres problèmes comme les thérapies qui se permettent d'avoir des rapports sexuels avec leurs patientes, et les femmes âgées placées en institution et bourrées de médicaments.

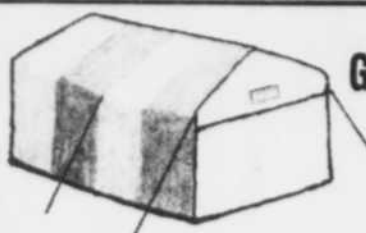
NOMINATION



Jeannot Lachance

La direction de la Boutique Au pied du lit, 771, King est, à le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jeannot Lachance au poste de conseiller aux ventes. Possédant une bonne expérience, M. Lachance saura vous conseiller adéquatement quels que soient vos besoins.

28033X



GARAGES

"UNICANVAS"

10'x16', 10'x20', 18'x20'



• Facile à monter • Choix de 7 couleurs

• Charpente en acier tubulaire • Solide et durable

(819) 564-8383

380, route 220, St-Elie d'Orford, QC J0B 2S0

Maison St-Vincent

Maison de convalescence ou de repos

Pour les personnes qui désirent passer une période de convalescence de courte ou de longue durée, qui ont besoin d'un suivi médical et du personnel infirmier.

La Maison St-Vincent vous offre:

- Infirmière 24 heures par jour.
- Chambres comprenant salle de bain individuelle, combiné télécouleur-radio et téléphone.
- Service de repas à votre chambre.
- Salons communautaires.
- Entretien ménage effectué quotidiennement.
- Ascenseur.
- Stationnement pour vos invités.

La Maison St-Vincent est accessible à tous les patients des centres hospitaliers de la région de Sherbrooke et des environs.

Les frais de séjour à la Maison St-Vincent sont couverts par la plupart des assurances-groupe, si vous détenez une protection en cas de maladie ou de convalescence.

Pour information ou admission:

Mme Huguette Theriault, directrice générale

Maison St-Vincent

205, rue Murray, Sherbrooke, Qué. J1G 2K2

819/563-2366 Poste 8001

20%

DE REDUCTION
SUR MANTEAUX ET
GROS CHANDAILS

boutique

Brin d'Éolie
Importations
et prêt-à-porter
pour la femme qui se veut élégante.

MAIL INTERIEUR

Les promenades King

28239x

DIETETISTE

- Régime amaigrissant
- Plan de maintien
- Calcul du % de graisse
- Alimentation équilibrée
- Régimes thérapeutiques

BRIGITTE BEDARD

Membre de la Corporation
professionnelle des diététistes
du Québec

397, rue Belvédère sud
(819) 822-2339

28748X

SERVICE DE DECORATION

**TAPIS
ELIE INC.**

1023, Rte 220
St-Elie d'Orford, QC
J0B 2S0 (819) 822-4143

27398



Gilles Vachon
président



Claude Goulet
décorateur



Robert
De La Conception
décorateur-ensemblier

- Draperies
- Papiers peints
- Peinture
- Tapis
- Stores

Attention

Nous sommes maintenant à votre disposition pour consultations à notre studio affilié de Rock Forest

**Coiffelle
Coiffon**
coiffeurs-conseils

Place Mi-Vallon
1300 Boul. Mi-Vallon
Rock Forest J1N 1B5
(819) 564-2664

AVEZ-VOUS une PERTE de CHEVEUX?

Nous vous expliquerons comment la méthode **SYSTEMS ONE GRADUAL HAIR REPLACEMENT™** peut corriger la chute de cheveux d'une façon définitive.

- Sans douleur ni chirurgie
- Correction de la chute de cheveux (Aux diverses étapes)
- Satisfaction **ENTIÈREMENT GARANTIE** par écrit
- **CONSULTATION GRATUITE**

Appelez-nous dès aujourd'hui pour recevoir la brochure détaillée "The Systems One Procedure": la seule méthode entièrement garantie ayant fait ses preuves pour la correction de la chute de cheveux.

(819) 564-2664

ou (514) 937-2876

(APPELS EN TOUT TEMPS - FRAIS VIRES)

IIRS

Système de Restauration
Capillaire International Inc.

3545 Côte des Neiges, suite 116

Montréal, Québec, H3H 1V2

Membre du Bureau d'éthique commerciale

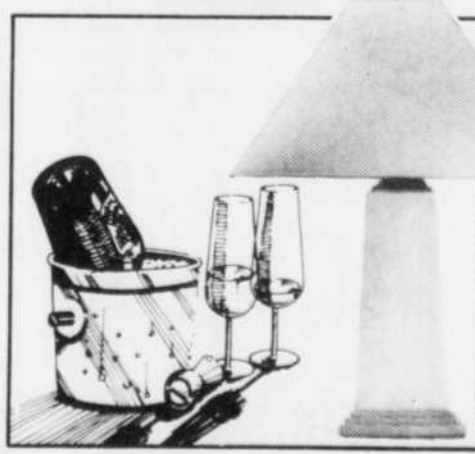
LES INSÉPARABLES

du quotidien

JULIE
16h08

RICHARD ET MARIE
21h53

SIMON
22h38



Nous avons aussi un vaste choix de luminaires pour le réveil de Josée, le souper de Jean et Lucie et la lecture de François.

DÉMÉNAGÉ AU
2845, King Ouest
Sherbrooke

**Laur
luminaire inc.**

566-2323

UN CHOIX ÉCLAIRÉ

27786

EVERETT ESTHÉTIQUE

27789

Tout sur le corps et sa sexualité en 44 pages

par Johanne LENNEVILLE
MONTREAL (PC) — Beaucoup d'informations sur la sexualité circulent aujourd'hui mais, malgré l'impression générale, on s'aperçoit qu'environ 90 pour cent des gens qui visitent régulièrement le cabinet de leur médecin sont mal informés sur ce sujet, de l'avis du docteur Louis Gagnon.

C'est pourquoi celui-ci a décidé de préparer une brochure intitulée "Notre corps et sa sexualité", des croyances populaires à la réalité.

Le document de 44 pages, imprimé à 100.000 exemplaires, sera distribué aux responsables dans le secteur de la santé et sera aussi disponible partout au Québec dans les pharmacies, dépanneurs, librairies et dans les supermarchés Provigo pour la somme de 1,99 \$.

Selon le docteur Gagnon, il n'y a probablement pas plus de 10 pour cent de la population au fait de tous les renseignements que contient cette brochure. Et il circule aujourd'hui tellement d'informations de toutes sortes à ce sujet, que l'on ne sait plus à qui se fier.

Son but était avant tout de donner une information objective à la population, uniquement sur la question de la sexualité, laissant tomber les thèmes sou-

vent discutés comme la contraception, les maladies transmises sexuellement, qui pourront faire l'objet d'autres brochures, souhaite-t-il.

"Ca se veut une bouffée d'air dans tout ce qui se fait et s'entend en matière de sexualité. Car, la majeure partie du temps, les gens vont parler de maladies transmises sexuellement, de contraception, de reproduction et oublient de parler de sexualité, surtout avec les problèmes comme le SIDA", a noté le docteur Gagnon.

On peut donc y lire des informations de base sur les organes sexuels et leur fonctionnement pendant l'activité sexuelle, sur l'importance de la communication entre les partenaires.

Le docteur Gagnon désirait aussi détruire certains mythes populaires répandus en ce qui concerne l'orgasme, les organes génitaux et la performance

sexuelle ainsi que la relation entre l'âge et la sexualité, entre autres. Ainsi, à propos des organes sexuels de l'homme, on indique qu'en règle générale, "des pénis de tailles différentes à l'état de repos atteignent des longueurs relativement

semblables lorsqu'ils sont en érection, et qu'il n'y a pratiquement aucune relation entre la taille du pénis et le plaisir qu'il peut procurer."

Il a pensé à la fois aux jeunes et aux personnes âgées mais n'a pas voulu mettre à l'é-

cart les individus qui ont d'autres allégeances sexuelles, que ce soit des femmes ou des hommes homosexuels. La brochure constitue également un outil de travail pour les médecins et autres intervenants dans le domaine de la santé. On sait

que les médecins n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à leurs patients sur l'information en matière de sexualité, ce qui pourrait à l'occasion régler les difficultés qu'ils vivent

dans leur vie sexuelle, explique-t-il. Le grand problème des gens dans notre société d'aujourd'hui, c'est qu'ils veulent à tout prix atteindre une performance sexuelle su-

périeure, et qu'ils se croient malades lorsqu'ils n'y parviennent pas.

"Parce qu'on a dit que les femmes peuvent avoir des orgas-

mes multiples, certaines viennent nous voir pour nous dire qu'elles sont malades parce qu'elles n'ont pas atteint ce degré de performance", souligne le docteur Gagnon.

LE MAL DU SUCRE — FATIGUE MAUX DE TÊTE

Êtes-vous une personne qui avez toujours besoin de votre café, de votre cigarette, qui ne recherchez que les choses sucrées: chocolat, boisson gazeuse, etc.?

Souffrez-vous d'un ou de plusieurs de ces symptômes?

- Fatigue
- Stress
- Insomnie
- Sueur nocturne
- Cauchemars
- Irritabilité
- Depression
- Allergies
- Anxiété etc.

EVALUATION DE VOS SYSTEMES HORMONAL ET DIGESTIF EN RELATION AVEC VOTRE SYSTEME NEURO-VERTEBRALE

- 1—Subluxation neuro-vertébrale
- 2—Réflexe N.L. du pancréas
- 3—Foie et estomac
- 4—Thyroïde
- 5—Glande hypophyse
- 6—Glandes surrénales
- 7—Sex-ovaires
- 8—Intestins et ses valves
- 9—Intégrité des ligaments
- 10—Stabilité des hanches etc.

Cet examen est offert par le CENTRE CHIROPRATIQUE de Rock Forest. Vous serez examiné par le moyen de la kinésiole appliquée et par des tests orthopédiques, neurologiques, chiropratiques et biomécaniques.

Cette vérification est valable jusqu'au 30 octobre.

SANS FRAIS avec cette annonce (valable pour 2 membres d'une même famille)

APPELEZ MAINTENANT (819) 564-1011 sur rendez-vous seulement.

Bertrand Vailieux D.C. 938 BOUL. HAUT-BOIS, face au Woolco P.S. Seulement pour ceux qui désirent solutionner leurs problèmes.

CONFIDENCE

C E N T R E
B E A U T E



Dany

technicienne en soins d'ongles

UN TOUT NOUVEAU CONCEPT DANS LE SOIN DES ONGLES... FAITES LE VOUS MEME! PRATIQUE ECONOMIQUE FACILE PROFESSIONNEL

Tel que vu au Salon Mode et Consommation

COIFFURE ET ESTHETIQUE POUR ELLE ET LUI
275, rue King ouest, Sherbrooke, J1H 1R2
(819) 567-8488

DR ANDRE DUPUY, M.D., L.M.C.C.
traitement médical de l'obésité et des varices

CLINIQUE MEDICALE DUPUY & Ass.
2021 King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2E6
(819) 563-4646

PODIATRE SOIN DES PIEDS

WALTER J. CROSS
160 chemin Roy
RR #2, Magog, Québec
(au nord des 4 fourches)
(819) 843-2467
sur rendez-vous

relaxer on connaît ça...

Si vous êtes du groupe des ON VEUT EN FAIRE TOUJOURS PLUS

mais relaxer, ça s'apprend!

AU CENTRE DE

Relaxation & Régénération

472, rue King Est, Sherbrooke, Québec J1G 1B5

- BAIN TOURBILLON
- MASSAGE THERAPEUTIQUE
- BAIN FLOTANT
- LITS BRONZANTS

564-8515

ECKANKAR

"La vie est un mystère jusqu'à ce que nous découvrons que nous créons nous-mêmes notre propre univers". Harold Klemp

Vous êtes invités à une série de **CONFÉRENCES** avec période de questions

"LA PORTEE DE NOS REVES"

- Le langage du rêve. le mardi, 13 oct., 20h.
- L'influence des rêves dans notre quotidien. le mardi, 20 oct., 20h.
- Les enseignements par le rêve. le mardi, 27 oct., 20h.
- Le Voyage de l'Âme à l'état de rêve. le mardi, 3 nov., 20h.

ENTREE LIBRE — BIENVENUE A TOUS
SALLE DE LECTURE
Cours débutants régulièrement.

CENTRE ECKANKAR DE SHERBROOKE
6, rue Wellington sud, porte 206
SHERBROOKE (Québec) J1H 5C7, (819) 563-1664

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 19h à 22h.

Les termes ECKANKAR, ECK, EK, MAHANTA, VOYAGE DE L'ÂME, SOUL TRAVEL, et VAIRAGI entre autres, sont des marques d'ECKANKAR. © 1987, ECKANKAR. Tous droits réservés.

ALGOLOGIE

vous offre:

SOINS SPECIFIQUES D'AMINCISSEMENT AUX ALGUES

grâce à son haut contenu en vitamines, en oligo-éléments, en matières minérales et organiques

avec LES ENVELOPPEMENTS D'ALGUES pour l'amincissement et le raffermissement des tissus et contre la cellulite.

GRATUITS

2 traitements
Bénéficiaire d'une cure de 12 traitements pour le prix de 10.

MASSOTHERAPIE Relaxation-détente. Rég. 25\$ En spécial 20\$	FAITES FAIRE VOS COULEURS Rég. 70\$ En spécial 60\$
COURS DE MAQUILLAGE Rég. 40\$ En spécial 30\$	ONGLES VITRIFIÉS Rég. 55\$ En spécial 45\$
ELECTROLYSE PAR ORDINATEUR Thermolyse • Blend Rég. 35\$ / heure En spécial 30\$ / heure	ONGLES ACÉTATE Rég. 35\$ En spécial 30\$

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 1 AU 31 OCTOBRE 87 - OUVERT LES LUNDIS



NICOLE esthéticienne propriétaire
MANON esthéticienne massothérapeute
JOCELYNE esth. spécialiste en soins du corps
MARIE-JEANNE électrologue
GUYLAINE spécialiste des couleurs de pose d'ongles et du maquillage

Clinique Esthétique de l'Est
869, rue Des Muguets, Sherbrooke 562-3273

K

S

E

R

E

L

UN DÉBUT DE SAISON AU **YMCA**

c'est formidable!

PROGRAMME DE CONDITIONNEMENT P R É - S K I

INDIVIDUELLEMENT:

- sur appareils avec encadrement
- 7 jours sur 7
- session de 2 mois

EN GROUPE:

- avec professeur en gymnase
- session de 2 mois
- début le 20 octobre
- 35 places disponibles

aussi RABAIS

- sur une mise au point complète de vos skis aux **Podium SPORT 2001**
- sur un forfait d'une journée au centre de ski **Bromont**

Ouvert 7 jours sur 7
Lundi-vendredi de 7h00 à 22h00
Samedi-dimanche de 9h00 à 17h00

CENTRE YMCA
300, rue Montréal
Sherbrooke
569-7488

Inscrivez-vous dès maintenant!

POMMES

VERGER DU COIN

39 Principale sud, Compton
OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 21h.
samedi: 9h à 19h.

AU COMPTOIR **McINTOSH \$6** Sac de 20 lb

A CUEILLIR VOUS-MEME **McINTOSH TOMBEES 350** Sac de 20 lb

LA POMMALBONNE

Route 147, Compton, face au pensionnat
OUVERT samedi et dimanche de 12h à 17h.

AU COMPTOIR **McINTOSH \$6** le sac de 20 lb

A CUEILLIR VOUS-MEME **SPARTAN ET DELICIEUSE JAUNE 835-9159**

Vente

OUVERT Lundi le 12 oct.

D'ACTION DE GRACES

DU 7 AU 12 OCTOBRE

10% à 30%

COLLECTION AUTOMNE-HIVER 87-88

Assortiment de tissus \$1.99	Challis, lainages divers \$2.99
Toile de coton Challis lainage \$3.99	Assortiment velours côtelé 40%
	Assortiment gabardine, lainage, poly., acry. 50%

TISSUS MODE

Les Promenades King, 2347, King ouest, 565-4002

FESTIVAL

PIONEER

PIONEER

ENSEMBLE AUDIO
modèle SX-1600

- Récepteur stéréo au quartz
- Magnétocassette double avec Dolby B&C
- Table tournante automatique
- Haut-parleurs 3 voies

100 WATTS TOTAL

899⁹⁵

PIONEER

LECTEUR LASER
modèle PD-4050

- Filtre numérique
- Programmation
- Fonction de répétition
- Lecture des plages au hasard

329⁹⁵

PIONEER

ENSEMBLE AUDIO
modèle SA-1280

- Amplificateur avec TÉLÉCOMMANDE
- 220 Watts total
- Syntonisateur numérique
- Magnétocassette double avec Dolby B&C
- Égalisateur graphique 5 bandes
- Table tournante automatique
- Haut-parleurs 3 voies

220 WATTS TOTAL

1399⁰⁰

PIONEER

LECTEUR LASER MULTI-DISQUES
modèle PD-M40

- Charge jusqu'à 6 disques
- Filtre numérique
- Programmation
- 3 fonctions de répétition
- Lecture des plages au hasard

Charge jusqu'à 6 disques

549⁹⁵

CES SPÉCIAUX SONT DISPONIBLES A NOS 145 MAGASINS

SUPERMAGASIN PRINCIPAL
2222, RUE KING OUEST
566-0261

SI VOUS TROUVEZ MOINS CHER
NOUS VOUS REMBOURSONS LA
DIFFÉRENCE...

+10%

*POLITIQUE
EN MAGASIN

CHEZ ATLANTIQUE
LE MEILLEUR PRIX, GARANTI!

LES MEILLEURS PRIX
LE MEILLEUR CHOIX
LE MEILLEUR SERVICE

145
MAGASINS

UN POUVOIR
D'ACHAT
INCROYABLE

ATLANTIQUE IMAGE ET SON
VIVONS L'ÉLECTRONIQUE ENSEMBLE

INFORMEZ-VOUS
SUR NOTRE
CRÉDIT MAISON

la tribune de tout... et de tous...

Notes d'histoire

Né à St-Hyacinthe en 1940, il entre au service de Dominion Textile en 1962, après des études en chimie des textiles à l'Institut du textile de St-Hyacinthe. Il travaille tout d'abord à l'usine de Magog où il est conseiller municipal pendant quelques années. En 1971, il est nommé directeur de la production à l'usine de Beauharnois. Il conserve ce poste jusqu'en 1976, année où il passe au service de la division des tissus de Celanese Canada. Directeur de la fabrication au complexe Drummondville-Coaticook de 1979 à 1982, il sera ensuite directeur de la mise en marché jusqu'en 1985, alors qu'il est élu député du comté de Drummond à l'Assemblée nationale sous la bannière libérale.

Réponse à la question de vendredi: Monique Gagnon-Tremblay.

Ephémérides

C'est le samedi 10 octobre 1987, 283e jour de l'année.
Fêtes à souhaiter:
Ghislain (abbé en Belgique, mort en 680), Ghislaine.

Anniversaires historiques:

1986 — Un tremblement de terre fait plus de mille morts au Salvador.
— Shimon Pérès, chef du gouvernement israélien, démissionne.
1985 — Décès de l'acteur et cinéaste américain Orson Welles, 70 ans et de l'acteur américain Yul Brynner, 71 ans.
1979 — Yvan Cournoyer, du Canadien de Montréal, annonce sa retraite.
— Les Nordiques perdent leur premier match dans la Ligue nationale 5-3 contre les Flames d'Atlanta.
1978 — Les premiers pages féminins font leur apparition aux Communes.
1977 — La cabine spatiale soviétique Soyouz-25 ne parvient pas à s'amarrer à la station orbitale Saliout-6 et regagne la terre.
1971 — Un ouragan fait plus de 200 morts à Haïti, à Cuba, au Mexique et en Floride.
1970 — Le ministre québécois du Travail, Pierre Laporte, est enlevé à Montréal. Il sera retrouvé mort une semaine plus tard.
1967 — Les autorités de La Paz confirment la mort du révolutionnaire cubain Che Guevara, tué au cours d'un accrochage avec l'armée bolivienne.
1963 — La rupture d'un barrage, près de Belluno, en Italie, fait 1,800 morts.
1943 — Le généralissime Tchang Kai-Chek devient président de la République chinoise.
1913 — Le percement du canal de Panama, qui relie l'Atlantique au Pacifique, est achevé.
1911 — Sir Robert Borden succède à Sir Wilfrid Laurier comme premier ministre du Canada.
1864 — Ouverture du Collège Saint-Joseph de Memramcook.
1697 — Premières Ursulines aux Trois-Rivières.
Ils sont nés un 10 octobre:
Le compositeur italien Giuseppe Verdi (1813-1901)
L'actrice américaine Helen Hayes (1900)
La joueuse de tennis Martina Navratilova (1956)

PENSÉE DU JOUR:

Le corbeau critique la noirceur.(Shakespeare)



Le monde scolaire

SHERBROOKE — Une soirée casino se tiendra ce soir 10 octobre, à l'école Sacré-Cœur de Stanstead, entre 20 heures et minuit, au profit des deux cafétérias scolaires des écoles Notre-Dame-de-la-Merci de Rock-Island et Sacré-Cœur de Stanstead... les deux cafétérias fonctionnent grâce à des bénévoles effectuant différentes promotions dans le but de fournir des repas chauds au plus bas prix possible pour tous les enfants du secteur, d'ici à ces écoles...

Les élèves du premier cycle du Séminaire salésien ont élu leurs représentants au conseil des élèves: Caroline Duchesne, présidente; Alexandre Bouchard, vice-président; Josée Chartier, Karine Paradis, Souzika Villemaire, Jean-François Lincourt, Sharon Boulanger, Carl Richard, Christian Meunier et Yanick Beaudet, conseillers...

Le comité d'école de Le Ber se compose cette année de M. Rosaire Labbé, président; Arthur Dufresne, représentant des parents au conseil d'école; Denis Beauchesne, Louise Bélanger, Louise Bigras, France Boisvert, Pierrette Cyr, Ginette Gagné, Claudette Goudreau, Collette Grenier-Nadeau, Claudette Labbé, Nicole Oulmette, Jean-Marie Simard et Anita Tremblay... la professeure Claire Bastien représente les enseignants à ce comité...

Tous les postes, sauf un, au conseil des élèves 1987-1988 du Pensionnat de Waterville ont été comblés lors des élections de mai dernier... la représentante des élèves de 1ère secondaire vient d'être élue en la personne de Catherine Chayer...

Catherine Levasseur de la classe 1-M a été élue représentante des élèves de 1ère secondaire au conseil des élèves du Collège Mont-Notre-Dame... ses compagnes la félicitent...

Rosemarie Poulin a été élue représentante des élèves de 1ère secondaire au conseil des élèves du Collège du Sacré-Cœur...

Le professeur André Goulet, de Montcalm, a suivi une session de trois jours de perfectionnement organisés par le ministère de l'Éducation sur le nouveau programme d'enseignement religieux de 3e secondaire...

Au collégial du Séminaire de Sherbrooke, l'Association générale des étudiants a élu son exécutif... au poste de secrétaire, on trouve Claude Tremblay; au poste de trésorier, Christian Lafortune; comme représentante du socio-culturel en 1ère collégiale, Julie Labrosse et en 2e collégiale, Gary Denault; comme représentante au plan académique, Catherine Grondin...

Les élèves du 2e cycle du Séminaire salésien ont élu leurs représentants au conseil des élèves: Raymond Goulet, président; Michaël Soukini, vice-président; Sonia Gauvin, secrétaire-trésorière; Rodrigue Côté, Maryse Brochu, Jonathan Brunet et Jean-Sébastien Bachand, conseillers...

La prochaine chronique du "Monde scolaire" paraîtra lundi...

Dans le monde

MaxMin		Madrid	23 12	Rome	25 13
Amsterdam	15 14	Manille	33 23	San Juan	33 23
Athènes	25 15	Mexico	22 8	Santiago	-- --
Bahrein	36 28	Montevideo	15 13	Sao Paulo	27 12
Bangkok	30 25	Moscou	12 4	Séoul	25 13
Belgrade	24 10	Nassau	30 30	Singapour	32 25
Berlin	13 7	New Delhi	34 23	Stockholm	13 11
Beyrouth	25 20	Nicosie	28 14	Sydney	21 13
Bogota	19 11	Oslo	12 8	Taipei	30 25
Bruxelles	16 6	Paris	15 8	Tel Aviv	29 17
Buenos Aires	21 15	Pékin	23 16	Tokyo	22 19
Caracas	28 19	Perth	21 12	Varsovie	20 8
Copenhague	16 8	Rio	28 15	Vienne	19 12
Dublin	13 4				
Francfort	15 5				
Genève	17 10				
Helsinki	12 8				
Hong Kong	29 26				
Honolulu	33 24				
Islamabad	33 19				
Istanbul	23 14				
Jakarta	34 25				
Jérusalem	26 15				
Johannesburg	24 13				
Kiev	14 8				
Kuala Lumpur	33 24				
La Havane	19 25				
Le Caire	30 16				
Lima	22 15				
Lisbonne	21 17				
Londres	14 8				

Carnet communautaire

Journée missionnaire

L'Association missionnaire Notre-Dame des Anges organise une journée missionnaire, le jeudi 15 octobre prochain, à 10h, chez les Soeurs missionnaires Notre-Dame des Anges de Lennoxville.

Visite de Pierre Lacroix

Le télé-évangéliste catholique Pierre Lacroix effectuera un retour dans la région en offrant une conférence, le dimanche 1er novembre, à la salle Maurice O'Bready de l'Université de Sherbrooke, dès 20 heures. L'équipe de la Cité du Père accompagnera le conférencier, de même que l'orchestre Envol. L'abbé Denis Veilleux, auteur de la chanson "Si je n'ai pas d'amour", chantera au cours de la soirée.

Bingo de l'âge d'or

Le Club d'âge d'or d'Ascot-Corner organise un bingo, le mercredi 14 octobre, à 19h30, à la salle municipale d'Ascot-Corner. Les profits de l'activité seront versés à l'organisme Centraide.

Barrages routiers des Optimistes

C'est dimanche que le Club Optimiste Bellevue du Canton d'Ascot organise des barrages routiers, au coin de Belvédère et Chemin Thibault et au coin des routes 143 et 147, pour amasser des fonds pour les activités jeunesse du Club.

Retrouvailles des Bessette

Les enfants de la famille d'Olivier Bessette et Angelina Routhier invitent tous les membres de la famille Bessette ayant un lien de parenté avec le Frère André (Alfred Bessette) à une fête des Retrouvailles au sous-sol de l'église de Martinville, samedi soir à 20 heures 30. Pour information: Yves Cournoyer 563-7110.

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES



Jeudi dernier, à l'occasion de son 25e Anniversaire, M. Grégoire Lapointe, bien connu dans le domaine du débosselage, recevait ses clients et amis.

Nous apercevons sur la photo, M. Jocelyn Lachance, gérant du garage Grégoire Lapointe, M. Normand Raymond, M. Grégoire Lapointe, propriétaire et son épouse Annette Lapointe.

M. Lapointe a profité de l'occasion pour annoncer que tout en restant en affaires, il opère des changements dans ses locaux, situés au 4367, boul. Bourque, Rock Forest, en accueillant un détaillant Volvo sous son toit.

28038

FANTASTIC SAM'S À SHERBROOKE

LA PLUS GRANDE
CHAÎNE DE SALONS
DE COIFFURE
POUR LA FAMILLE
S'IMPLANTE DANS
NOTRE QUARTIER LE
MARDI 6 OCTOBRE

Un nouveau concept de coiffure pour la famille à prix modique et service rapide

Un concept à succès

Fantastic Sam's est, avec ses 1500 salons de coiffure, la plus grande chaîne de salons de coiffure au monde et la cinquième en importance des chaînes américaines toutes catégories.

Prix "tout compris"

Pas de mauvaises surprises chez Fantastic Sam's! Le prix comprend le shampooing, la coupe et la mise en plis. Tout est inclus dans un prix modique "pas de cachettes".

Service rapide garanti

Vous ne pouvez prendre rendez-vous chez Fantastic Sam's mais si on ne peut vous servir dans les 45 minutes, vous aurez droit à un laissez-passer gratuit pour une journée de votre choix.

Plusieurs millions de clients ne peuvent tous se tromper.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi 9h à 18h
Jeudi et vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h

Place 2745
2745, King ouest, suite 5,
Sherbrooke, Tél.: 567-4010

Prop.: Pierre Dodier
Hélène Élias Pankert



Coiffure pour la famille

SEULEMENT
14.99\$
LA PAIRE

Oui! seulement 14,99 \$
pour une mise au point
complète de vos skis
comprenant:

- réparations mineures et reconditionnement
- aplanissement de la base et affûtage des carres
- lubrification des fixations

UN RABAIS
DE 50%

Vente valide jusqu'au 15 octobre 1987

Podium
SPORT
2001
INC.

280, rue Marquette
Sherbrooke
563-0646

RABAIS* D'OUVERTURE

2\$/5\$

sur simple présentation de ce bon, rabais de 25 sur le prix habituel de nos coupes et de 55 sur notre permanente UNI PERM

HOMMES	FEMMES	ENFANTS	PERMANENTE UNI PERM
7.95\$ rég. 9.95\$	9.95\$ rég. 11.95\$	4.95\$ rég. 6.95\$	24.95\$ rég. 29.95\$

Fantastic Sam's Coiffure pour la famille
Place 2745
2745, King ouest, suite 5, Sherbrooke
Tél.: 567-4010

* Un bon-rabais par personne par visite

28381

La vie dans les Cantons

Arche de l'Amitié



L'inauguration de l'Arche de l'Amitié à Lac-Mégantic a été l'occasion pour les membres du Club Lions local, de souligner l'implication de quatre membres fondateurs, qui

sont là depuis 1954, dans l'ordre habituel, M. Jos Miller, Fernand Godbout, Georges Komery et Rodolphe Lemieux.

(Photo La Tribune par Richard Vigneault)



(Photo La Tribune par Richard Vigneault)

L'Arche de l'Amitié, symbole d'amitié qui existe entre les membres des Clubs Lions du Canada et des États-Unis, est maintenant installée à Lac-Mégantic. Sise dans le Parc de la Gare, le monument a été inauguré récemment. Dans l'ordre habituel, le gouverneur Lion du district, M. Roger Roby, le maire de la ville, M. Jean-Guy Cloutier et le président du Club Lions de Lac-Mégantic, M. Clément Garneau.



(Photo La Tribune par Maxime Doyon)

Première Optimiste

Pour la première fois de son histoire, et possiblement dans l'Estrie, le club Optimiste de Beebe-Rock Island-Stanstead a ouvert les portes du conseil d'administration aux femmes. L'on retrouve de gauche à droite, Céline Messier, vice-présidente, le président Gérard Ruest et Pauline Allard. Colette Blanchet qui fait également partie du conseil d'administration, était absente au moment de la photo.



Fête de l'amour

La paroisse La Résurrection du Christ de Rock Forest soulignait récemment les anniversaires de mariage de couples lors d'une Fête de l'Amour. Dans l'ordre habituel, 1^{ère} rangée: Claudette et Claude Poulin (20 ans), l'Abbé Paul Paré, curé, Lisette et André Gué-

rin (20 ans), 2^e rangée: Jean-Jacques et Aline Rousseau (45 ans), Guy et Lucille Lacroix (30 ans), Lucie et Donald Gaudette (15 ans), 3^e rangée: Monique et Marcel Vallée (25 ans), Nicole et Gilles Marois (15 ans).



UN BLOCAGE

Vous jouez en Sud un contrat de 3 sans-atout atteint à partir des enchères indiquées.

Donneur: Est

Vulnérable: Personne

Nord

▲ R D

▼ 7 6 3

▲ A D V

▲ A 7 5 4 2

Sud

▲ A 7 5

▼ A 4 2

▼ 10 9 8 6 3

▲ 8 6

Les enchères:

Ouest Nord Est Sud

P Ctre 1 1 1 SA

P 2 SA P 3 SA

Fin

Entame: 8 de pique.

Après avoir gagné le premier pique en Nord, quel est le meilleur plan de jeu pour réaliser ce contrat?

Un danger

Le déclarant a suffisamment de plis, sans risquer la finesse à carreau. Cependant, s'il joue dès la deuxième levée A-D de carreau, celui qui gagne n'a qu'à revenir à coeur pour faire sauter l'as. Sud n'a plus d'entrée pour faire les carreaux à moins de prendre de l'as, l'autre honneur de

A Sherbrooke

Les gagnants de la séance de bridge du 06 octobre dernier sont:

NORD-SUD:

René Arsenaault et Paul Boulangier, Hélène Beaulieu et Paul Gervais, Rita Moreau et Marlène DeCouvreur, Patrice Roy et Nick Eckerraz.

EST-OUEST:

Michèle et Bernard Colin, Al Edwards et Richard Rioux, Jeannine Rose et Raymonde Therrien, Monique Panneton et Marie-Claire Carignan.

La solution:

Le contrat est effectivement certain, si le roi de carreau n'est pas plus de troisième chez un défenseur.

Il s'agit tout simplement d'encaisser l'autre honneur de pique du mort avant de faire A-D de carreau. Dans le cas qui nous intéresse ici, le déclarant pourra plus tard jeter l'encombrant valet de carreau du mort, sous l'as de pique et le tout est joué.

Maurice LAROCHELLE

Nord
▲ R D
▼ 7 6 3
▲ A D V
▲ A 7 5 4 2

Ouest

▲ 8 4 2

▼ V 9 5

▲ 7 5 2

▲ D 10 9 3

Sud

▲ A 7 5

▼ A 4 2

▼ 10 9 8 6 3

▲ 8 6

Est
▲ V 10 9 6 3
▼ R D 10 8
▲ R 4
▲ R V

La Tribune salue



Lionel Roy, membre du club d'âge d'or Club Fidélité.



Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu

Nouvelle
adresse

Le Centre Travail-Québec d'Asbestos informe la population de son territoire qu'il occupera de nouveaux locaux à compter du lundi 19 octobre 1987. Ces nouveaux locaux sont situés à l'adresse suivante:

Centre Travail-Québec
d'Asbestos
240, rue Brown
Asbestos (Québec)
J1T 3M4
Tél.: 879-7141

Le Centre Travail-Québec d'Asbestos continuera d'offrir à ses nouveaux locaux les services qu'il dispensait au 312, boulevard Morin, à Asbestos. Ces services sont principalement ceux de l'aide sociale, de l'aide à l'emploi et du développement de l'employabilité pour les bénéficiaires d'aide sociale.

Québec

Bizarreries

Cinéphile mécontent

LEXINGTON, Kentucky (AFP) — Un chauffeur routier a été arrêté à Lexington (Kentucky), pour avoir forcé et ravagé le hall d'entrée d'un cinéma au volant de sa semi-remorque à la suite d'une dispute avec le gérant de l'établissement, a annoncé la police de la ville.

M. Clarence Dees, 46 ans, avait acheté un billet d'entrée dans ce cinéma à salles multiples. Au milieu du film il avait changé de salle, puis avait finalement décidé de retourner voir la fin du premier film. Des employés s'étaient interposés et M. Dees avait finalement été expulsé par le gérant du cinéma.

Quelques minutes plus tard il est revenu au volant de son semi-remorque et après avoir conseillé aux employés présents dans le hall du cinéma de s'écarter, il a appuyé sur l'accélérateur. La semi-remorque a ravagé le hall, ratant de peu le guichet, avant de s'arrêter, bloquée entre le sol et le plafond de l'établissement.

"Si je n'avais pas été coincé je serais allé dans la salle, après tout j'ai payé ma place", a-t-il déclaré aux policiers.

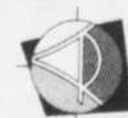
PLUS DE 300 CRÉATIONS EXCLUSIVES 48\$ - 430\$



Sur présentation de cette annonce, POUR UN TEMPS LIMITÉ, jusqu'au 31 décembre 1987, vous bénéficierez, d'une réduction de 50% sur toutes les montures en magasin ou d'un traitement anti-reflets multi-couches GRATUIT à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture) ou encore d'une réduction de \$100.00 à l'achat d'une paire de lentilles cornéennes souples à port quotidien ou permanent. (Ces escomptes ne peuvent être ajoutés à tout autre déjà en vigueur.)

Un coupon par personne. Non monnayable. VALIDE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1987.

GUY ROULEAU
OPTICIEN
DESIGNER



GUY ROULEAU dessine et fabrique lui-même les modèles de sa collection personnelle, vous assurant ainsi d'une monture exclusive et actuelle.

50% de réduction sur nos montures
100\$ de réduction sur nos lentilles cornéennes souples
ou GRATUIT traitement anti-reflets

SHERBROOKE GALERIE QUATRE SAISONS, 930 13^e AVE NORD, TÉL.: 565-3632
Nous vous suggérons de prendre rendez-vous pour un examen de la vue. Cependant nous acceptons votre prescription d'optométriste et/ou d'ophtalmologiste.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

**Voir autres
annonces
en page B-11**

**SERVICES
PROFESSIONNELS**

CURRICULUM VITAE

- Rédaction professionnelle
- Préparation d'une lettre de présentation
- Service de mise à jour (traitement de textes)
- Service de traduction (curriculum vitae)
- Service de photocopies

NOTRE BUT: VOTRE SUCCÈS.

CURRICULUM 563-2054

VITAE

28749

**PROGRAMMEUR EN
INFORMATIQUE**

RECHERCHE UN EMPLOI

dans la région de Sherbrooke.

Possède DEC en informatique, 2 ans d'expérience sur micro-ordinateur IBM.

Pour obtenir curriculum vitae, composez:

563-7343

et demandez Richard ou Marthe

28762

MECANICIEN

Avec expérience dans voitures japonaises.

S'adresser à:

Robert ou Jacques

843-8145

28311

**COMPAGNIE CANADIENNE
FRANÇAISE EN PLEINE EXPANSION**

recherche

**REPRESENTANT(E)S
EN PLANIFICATION**

pour conseiller la clientèle, région de l'Estrie.

Qualifications:

- être enthousiaste, dynamique
- avoir diplôme secondaire V ou plus
- avoir situation personnelle et financière fiable.

Avantages:

- excellent programme de rémunération plus allocation de dépenses et boni
- bénéfices marginaux complets
- désir de réaliser comme individu dans son travail
- promotion ouverte.

Formation:

- un an de stage initial
- 2 ans institutionnelle
- 3 ans de formation universitaire: le tout aux frais de la compagnie.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel

C.P. 756

Sherbrooke, QC

J1H 5K7

28345

ELECTRICIEN D'ENTRETIEN

requis pour installation et entretien d'équipement dans une usine du secteur de la métallurgie.

Le candidat doit posséder une licence "C", un minimum de trois années d'expérience dans le domaine industriel, de bonnes connaissances dans la lecture de plans de contrôles électriques et des notions de base en électronique.

La rémunération est concurrentielle en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:

SERVICE DU PERSONNEL

C.P. 310

St-Hyacinthe, Qué., J2S 7B6

(514) 774-5311

55221

PUROLATOR COURRIER LTÉE, CHEF DE FILE INCONTESTÉ en transport de courrier et de petits colis est activement à la recherche d'un

SUPERVISEUR

pour la région de Sherbrooke.

Ce dernier aura la responsabilité d'une équipe de courriers et de personnel de plancher et devra s'occuper de la bonne marche des opérations en assurant un service impeccable et en veillant à la gestion efficace des ressources humaines et matérielles.

EXIGENCES:

- Une solide expérience de supervision (préférentiellement en milieu syndiqué).
- Une expérience dans une entreprise de service.
- Une connaissance de la ville et ses régions périphériques.
- Bilinguisme
- Leadership, bonne communication et organisation figurent au tableau de vos compétences.

Si vous êtes une personne dynamique à la recherche de défis, joignez-vous à une équipe gagnante! En plus d'un salaire concurrentiel, nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

NORMAND ROUSSEAU

CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES

4350 OUIMET

SHERBROOKE, PQ.

J1L 2A8

N-55220

Contrôleur

Notre cliente, une entreprise de distribution de Sherbrooke, solidement implantée dans son marché au Canada et en pleine expansion aux États-Unis, désire s'adjoindre les services d'un

Sous la direction du président, vous aurez à assumer les tâches reliées à cette fonction: préparer et analyser les états financiers, préparer les budgets, mettre en place les systèmes nécessaires pour fournir rapidement l'information financière, superviser le personnel de votre service.

Vous devez être parfaitement bilingue, être familier avec les systèmes informatiques, posséder une expérience d'au moins 5 ans dans des fonctions similaires. Les conditions d'emploi sont nettement concurrentielles, et l'environnement de travail fort agréable. Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 21 octobre 1987 à:

M. Marc Levasseur
234, rue Dufferin
Bureau 400
Sherbrooke, Québec
J1H 4M2



**BÉLANGER
HÉBERT INC.**

Conseillers en administration

28601



Centre
de formation
à la coopération
interculturelle
du Québec

**Travailler au
tiers monde?
Pourquoi pas!**

Le CFCI, un organisme de coopération internationale, affilié au Cegep de Rivière-du-Loup et subventionné par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), offre un programme de formation aux personnes intéressées à travailler comme

Coopérant(e)s volontaires

dans un pays dit en voie de développement.

Vous possédez un diplôme ou de fortes compétences dans un des secteurs suivants: administration, affaires sociales, agro-alimentation, animation communautaire, bureautique, foresterie, informatique, pêcheries, santé, technologie. Si vous êtes intéressé(e) à participer à la réalisation de projets de coopération dans les pays dits en voie de développement, nous avons le programme qu'il vous faut.

A noter que ce programme s'adresse principalement à une clientèle de 20-30 ans.

Durée du programme: 1 session, de 15 semaines de cours théoriques à Rivière-du-Loup, suivie d'un stage de 15 semaines dans un pays dit en voie de développement.

Une attestation d'études collégiales (AEC) en coopération sera décernée aux étudiant(e)s au terme du programme.

Dates du programme:
Session Hiver 1988: date de début: 11 janvier 1988; date limite d'inscription: 26 octobre 1987.

Nous tiendrons la séance d'information suivante:

Sherbrooke: le 14 octobre 1987, 20h.

Cegep de Sherbrooke
Pavillon 2
375, du parc
Amphithéâtre 51-101

Pour inscription à la séance d'informations: (418) 862-3434. Pour information ou inscription au programme Coopérants volontaires, CFCI, 80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 1S8.

55162

EATON

Recherche présentement un(e)

VENDEUR(SE)

à temps plein pour son service d'achats à domicile.

La personne choisie devra être dynamique et ambitieuse. Des connaissances ou de l'expérience dans la vente de draperies seraient un atout.

La rémunération pour ce poste est à base de commissions, et le (la) candidat(e) devra posséder une automobile.

Pour formuler votre demande, veuillez vous présenter au bureau du personnel, entre 14h00 et 17h00, au plus tard, le 16 octobre.

EATON

3000, boul. Portland
Sherbrooke (Québec)

28374

Maison St-Georges (Sherbrooke) Inc.

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Maison St-Georges (Sherbrooke) Inc. est un centre d'accueil de réadaptation pour adulte (masculin) itinérant.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire du poste sera responsable des activités de planification, d'organisation, de direction et de contrôle à l'égard des ressources humaines, matérielles et financières.

EXIGENCES

- En plus des qualités personnelles facilitant le travail en équipe, les candidats possèdent un diplôme universitaire de 1^{er} cycle. Toutefois, une solide expérience de gestion de niveau supérieur peut compenser. Aussi, connaissance de la langue seconde.
- Les candidats doivent aussi présenter un dossier de réalisations démontrant leur capacité de relever les défis que présente un tel poste.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail ainsi que la rémunération sont conformes à celles des cadres du réseau de la santé et des services sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 heures le 21 octobre 1987 à l'adresse suivante:

Directeur général
433, rue Marquette
Sherbrooke J1H 1M5

28203

Un pas dans la bonne direction

Avez-vous ce qu'il faut pour réussir, avec des personnes hors du commun, dans une compagnie peu ordinaire? Si vous avez le sens de l'initiative et que vous aimez traiter avec les gens, nous vous invitons à nous joindre à un colloque intitulé «Un pas dans la bonne direction», où il sera question des possibilités de carrière à L'Assurance Prudentielle.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Martial Carboneau, La Prudentielle Compagnie d'Assurance,
1650 ouest, rue King, suite 20, Sherbrooke, Québec J1J 2C3

565-5665

Une
carrière
peu
ordinaire



PRUDENTIELLE

Conseiller juridique

Notre client, un chef de file canadien du secteur minier, cherche à s'adjoindre un

Au service des ressources humaines, vos fonctions seront d'effectuer la recherche en droit du travail et de tenir à jour la documentation relative à la législation ouvrière sous juridictions fédérale et provinciale (Québec et Terre-Neuve). Vous préparerez et plaideriez aussi des causes arbitrales, administratives et civiles devant les tribunaux concernés, en plus de participer à la préparation des conventions collectives et à leur mise en application. Enfin, vous ferez des recommandations à la direction sur des sujets d'ordre légal et suivrez de près les lois fédérale et provinciales pour en dégager les implications en matière de droit du travail.

Pour postuler, vous devez détenir un diplôme universitaire en droit, être membre du Barreau du Québec et posséder au moins trois ans d'expérience pertinente en droit du travail dans un milieu industriel. En outre, vous avez une grande maîtrise du français et de l'anglais.

Nous ferons suivre les demandes au client concerné. Veuillez inclure le nom des sociétés auxquelles nous ne devrions pas faire parvenir votre curriculum vitae. Prière d'indiquer clairement le numéro de référence P-0537 sur votre envoi.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront un accusé de réception du client.

Notre client offre des chances d'emploi égales à tous.

Cala

CALA H.R.C. Ltée
Publicité confidentielle, 513
666, rue Sherbrooke Ouest
19^e étage
Montréal (Québec) H3A 1E7

C'est formidable! PROGRAMME DE FORMATION

Technicien de marine (Génie)

Un programme commun de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski et des Forces armées canadiennes.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME...

Ce programme offre à l'étudiant du secondaire une éducation subventionnée débouchant sur un emploi dans la Marine canadienne avec un avancement très rapide.

LES EXIGENCES DU PROGRAMME...

Vous devez remplir les conditions d'admission de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski. Les cours de niveau secondaire suivants sont requis: français 522, mathématiques 522 et physique 422. Vous devez aussi satisfaire à la norme d'entrée des Forces canadiennes. Vous devrez effectuer trois ans de service obligatoire dans les Forces canadiennes après avoir obtenu votre diplôme.

C'est votre choix, votre avenir

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Consultez les Pages jaunes sous la rubrique «Recrutement».



**LES FORCES
ARMÉES
CANADIENNES**

Accord sur le libre-échange

Texte différent à Washington et à Ottawa

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — On peut tirer des conclusions différentes du traité de libre-échange suivant qu'on consulte le texte publié à Washington ou celui publié à Ottawa, a souligné hier M. Florian Sauvageau.

Interviewé par les journalistes quelques minutes avant d'aller, en compagnie de M. Gerald Caplan, témoigner devant le Comité permanent des Communications et la culture, le co-auteur du rapport Sauvageau-Caplan sur la radiodiffusion, a accepté de commenter l'entente sur le

libre-échange. Le document publié à Ottawa est très court en matière culturelle et donne la liste des industries qui sont exclues de l'accord.

"Le texte américain est beaucoup plus alambiqué, a beaucoup plus de nuances et de bémols. Aux Etats-Unis, on reconnaît la nécessité pour le Ca-

nada de conserver son identité culturelle mais, dit-on par contre, l'accord ne doit pas conduire en matière de culture à des choses qui diminueraient ce que les Etats-Unis peuvent attendre du pré-

sent accord. "On dit aussi qu'il ne doit y avoir rien de discriminatoire pour les entreprises américaines dans les mesures prises par le Canada en matière culturelle. Il faudra voir laquelle des interprétations il faut retenir."

Si c'est l'interprétation canadienne, c'est soit pas compromise. Ces copies des télégrammes ont été envoyées au premier ministre du Canada Brian Mulroney.

clair que les industries culturelles sont exclues. Il y a des petites choses, comme les tarifs postaux, la câblodistribution, la propriété intellectuelle, une question qui fait l'objet de débat depuis des années.

Les Américains et les producteurs de films américains sont mécontents que l'industrie du câble ne paie pas de droit de retransmission pour les réseaux américains qui sont transmis en Canada. Dans ce cas, le Canada s'engage à régler ce problème, probablement avec la future loi du droit d'auteur qui devrait aussi comprendre des droits de retransmission.

"Mais là aussi des questions se posent: quelle somme on va verser aux Américains et qu'est-ce que cela signifiera comme hausse de l'abonnement au câble pour le consommateur. Cela on ne sait pas encore," a noté M.



Florian Sauvageau, en compagnie de Gerald Caplan, a accepté de commenter l'entente sur le libre-échange.

— Florian Sauvageau

Cette ambiguïté-là peut conduire les Américains à toute sorte d'interprétations et à contester certaines mesures canadiennes, qui sont prises dit-on pour protéger la culture nationale, puisque eux considèrent que les industries culturelles sont des industries comme les autres. "Ca peut les conduire à poser des questions et à soumettre des questions au tribunal qui sera créé."

Projet de papeterie à Matane compromis par l'entente?

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — La Commission pour la papeterie régionale de Matane crant que le projet de la papeterie soit compromis par l'entente sur le libre-échange et réclame une rencontre avec le négociateur en chef du gouvernement canadien, M. Simon Reisman.

C'est ce qu'a fait savoir hier le maire de Matane Maurice Gauthier, au cours d'une conférence de presse téléphonique tenue avec plusieurs journalistes à partir de Matane. M. Gauthier s'est dit le porte-parole du Bas-du-fleuve et de la Gaspésie et de tous les Canadiens des régions périphériques, qui se sentent menacés par l'entente sur le libre-échange.

M. Gauthier a expliqué que la commission venait d'expédier un télégramme à M. Reisman lui demandant de le rencontrer à Ottawa dès mardi matin. Un convoi d'autobus amènera mardi matin dans la capitale canadienne une délégation de citoyens du Bas-du-fleuve. La commission veut obtenir l'assurance que le projet de la papeterie de Matane n'est pas compromis par l'entente sur le libre-échange.

La décision a été prise après que M. Gauthier eut appris la veille de source sûre que malgré qu'on dise que les politiques de développement régional sont protégées par l'entente de principe sur le libre-échange, le projet de la papeterie pourrait être compromis.

"Etant donné que l'entente finale n'est pas encore signée, notre projet s'avère comme le véritable test des politiques de développement régional dans le cadre du libre-échange."

La commission a aussi fait parvenir un télégramme au premier ministre Robert Bourassa, à titre de fervent défenseur de

l'entente, pour lui demander de garantir que sa priorité numéro un pour le développement des régions soit que la papeterie de Matane ne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

CURRICULUM VITAE

- TU VEUX SAVOIR COMMENT TE METTRE EN VALEUR?
- TU VEUX SAVOIR COMMENT CHERCHER UN EMPLOI?
- TU VEUX TE RÉORIENTER OU RETOURNER AUX ÉTUDES?
- TU VEUX DÉCOUVRIR LES MÉTIERS NON-TRADITIONNELS?
- TU ES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?
- TU VEUX APPRENDRE À PRÉPARER UN BON CURRICULUM VITAE?
- TU VEUX SAVOIR COMMENT RÉUSSIR UNE ENTREVUE DE SÉLECTION?

28260

PASSEPORT CARRIÈRE ENR.
Paula Page B. Ed.
Consultante en emploi
563-1843

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE

Immobilier March Inc. est à la recherche d'une secrétaire administrative pour les Condotels Oxford, complexe de condominiums locatifs de haut de gamme situés sur la tête du lac Memphrémagog.

Exigences:
Au minimum 5 années d'expérience en travail de secrétariat, connaissance et expérience de l'ordinateur et en relations publiques seraient des atouts.

Bilingue.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

L'Immobilier March Inc.

att: Directrice administrative

268 Principale ouest

Magog, Qué.

J1X 1W3

avant le 17 octobre 1987

28282

SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE

La candidate devra posséder un diplôme de secrétariat, une bonne maîtrise de la langue française et anglaise (parlées et écrites), un sens des responsabilités aigu et un esprit d'initiative. Elle devra avoir une bonne formation en dactylographie et connaître un traitement de textes serait un atout considérable. La candidate devra avoir la capacité de travailler sous pression. L'emploi consiste à être responsable de toutes les tâches que consiste le travail de secrétaire-réceptionniste.

Toutes personnes possédant ces qualifications seront considérées candidates. La rémunération variera selon les qualifications et l'expérience. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, une attestation d'études (avec bulletins scolaires) ainsi qu'une courte lettre expliquant votre motivation à travailler pour nous.

Demande d'emploi C.P. 2301.
Succ. Jacques-Cartier
SHERBROOKE (Québec), J1J 3Y3

28319

COLLINS AIKMAN INC.

recherche 2 candidats:

1 ELECTRICIEN

DE MAINTENANCE GENERALE

avec licence.

1 ELECTRONICIEN

avec minimum 3 ans

d'expérience.

Pour rendez-vous, composez:

(514) 293-5341, poste 269

ou faire parvenir curriculum vitae à:

Att. R.F. Gibert

150, rue Collins

Farnham, Qc

J2N 2R6

55223

CONTREMAITRE

EN "TOUFFETAGE"

Manufacture de tapis d'automobile

recherche contremaître pour son

département de "tuffetage" de tapis.

5 années d'expérience ou un

diplôme d'une école de textile ou

l'équivalent sont requis.

Pour rendez-vous, composer:

(514) 293-5341, poste 269

ou faire parvenir votre curriculum

vitae à:

Att.: R.F. Gibert

150 Collins

Farnham, Qc

J2N 2R6

55222

REPRESENTANT(E)

DEMANDE(E)

Ayant connaissances en charcuterie et fromage pour représenter une compagnie nationale dans magasin d'alimentation pour régions de Drummondville, Trois-Rivières, Sherbrooke, Thetford Mines et Victoriaville.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Casier 76, La Tribune

1950, rue Roy

Sherbrooke, Qué.

J1K 2X8

55189

AGENT

DISTRIBUTEUR

DEMANDE

Ayant connaissance de la vente (Viande et fromage) pour distribuer marque nationale dans chaînes d'alimentation, restaurants et autres magasins dans les régions de Sherbrooke, Granby et environs.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Casier 76

La Tribune

1950, rue Roy

Sherbrooke, Qué.

J1K 2X8

55191

ADMINISTRATEUR

Pour petite entreprise de 35 à 50 employés, dans la région de Granby.

Responsabilités:

Relations de travail, administration du crédit, contrôle des dépenses, productivité de l'entreprise, comptabilité.

Devra avoir préférentiellement 4 ans d'expérience et un niveau d'éducation universitaire.

Salaire à discuter, participation aux profits.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Chevron Richard 1980 Inc.

788, rue Moller

Granby, Qué., J2G 8L1

M. Jean Chabot.

28329

LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

est à la recherche d'une

secrétaire-réceptionniste

pour s'occuper du secrétariat, de la réception et effectuer le travail général de bureau. La candidate idéale doit posséder de l'expérience en secrétariat et être bilingue.

Une expérience dans le domaine de l'assurance serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 16

octobre 87, à:

Robert Gariépy

La Garantie, compagnie d'assurance

de l'Amérique du Nord

35, rue Radisson, bureau 110

Sherbrooke

G1R 2H4

27907

COMPTABLE DEMANDE(E)

Fonctions:

- supervision des services comptables offerts à la clientèle
- préparation d'états financiers
- préparation d'impôts personnels et de compagnie

Le(la) candidat(e) devra avoir un minimum de 5 ans d'expérience, de préférence dans un bureau de comptables.

Le salaire sera en fonction des connaissances et de l'expérience.

Possibilité d'association pour membre C.G.A.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 19 octobre 1987 à:

LIEUTENANT ET HAMELIN, C.G.A.

Comptables généraux licenciés

a / s Marc Lieutenant

1120 Conseil, Sherbrooke

J1G 1M5

27775



LA CAISSE
D'ÉTABLISSEMENT

Recherche les services de personnes ayant les aptitudes pour combler les postes suivants:

CONSEILLER(E)S EN ÉPARGNE

ET PLACEMENT)

dans les territoires de Sherbrooke — Magog et Compton-Coaticook.

EXIGENCES: Les candidats devront posséder le sens de la planification et de l'organisation du travail, une expérience de 4 ans et plus de la vente et / ou des relations publiques et posséder une auto.

NOUS OFFRONS: Une clientèle établie. Une échelle de rémunération de \$25 000 à 40 000. Une gamme complète d'avantages sociaux.

Communiquer avec:

La Caisse d'Établissement de l'Estrie

951, rue Haut-Bois

C.P. 1890

ROCK FOREST, Qc

821-2951

ATT.: Réal Nolette

26759

CURRICULUM VITAE

REDACTION PROFESSIONNELLE

- Reorientation de carrière
- Bureau de placement
- Technique de recherche d'emploi

Services Professionnels

en

Jeannine Thibault B. Ed.

Consultante en personnel

565-0735

14941

ON LIT LA TRIBUNE POUR EN SAVOIR PLUS

L'étude légale

Paré et Tanguay
est à la recherche d'un
juriste
oeuvrant dans le domaine du
droit des compagnies
De préférence avec expérience.

Envoyez votre curriculum,

avant le 20 octobre 1987, à:

Paré et Tanguay

a/s responsable du personnel

2144 King O., suite 220

Sherbrooke

J1J 2E8

28331

Compagnie d'Assurance-Vie

Glacier National

Assurance accident-maladie-hospitalisation

Nous sommes présentement

à la recherche de

représentants(es)

d'expérience en assurance accident-maladie-hospitalisation pour desservir notre clientèle.

La compagnie, leader canadien en assurance aux groupes-associations, offre des produits conçus et distribués aux membres de ces groupes ce qui assure une source de clients énorme.

Vous désirez un revenu stable, au-dessus de la moyenne, une source de clients illimitée, appelez-nous pour une entrevue confidentielle.

JEAN-PIERRE PAQUETTE

(819) 564-8814

Dès lundi matin à compter de 8h30

28755

SECRETAIRE JURIDIQUE

pour avocat sénior

Exigences:

— Minimum de 3 ans d'expérience.

— Sténographie.

— Excellente connaissance du français.

— Bonne connaissance de l'anglais.

— Traitement de texte serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

DOMINION TEXTILE INC.

a / s Henriette G. Hamel

Service du Personnel

250 est, rue Principale

Magog, Qué., J1X 3X2

28361

CONTREMAITRE AUX PRESSES

Une imprimerie de la région recherche une personne avec expérience pouvant assumer le poste de contremaître au département des presses opérant plusieurs rotatives "heatset".

Le candidat recherché devra avoir une vaste connaissance dans le domaine et posséder plusieurs années d'expérience en supervision de personnel.

Notre offre salariale est nettement supérieure au barème actuel du secteur connexe et comprend un éventail complet d'avantages sociaux ainsi que l'avantage de travailler au sein d'une organisation dynamique.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Casier 74

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke

J1K 2X8

28290

CONTRACTUEL(LE) — 4 MOIS

POLITIQUE D'INTERVENTION EN PLEIN AIR

Les Services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke recherchent un(e) candidat(e) dynamique et intéressé(e) au développement du plein air.

LA FONCTION

participer à l'élaboration du plan d'intervention en plein air de la Ville de Sherbrooke, plus particulièrement en:

— animant et supportant le Comité par la préparation des rencontres, les recherches, les suivis et la rédaction du plan

— consultant le Comité sur l'approche, les moyens et la stratégie pour favoriser le développement de ce secteur.

participer au Comité de gestion de la Base Plein Air du Mont Bellevue pour définir le potentiel de développement de cette Base et des recommandations pour optimiser la situation actuelle.

LES EXIGENCES

• Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en activité physique, récréologie ou toute formation pertinente.

• Avoir une expérience de planification et/ou conception en matière de développement du secteur plein air.

• Avoir une capacité de travail en équipe.

• Avoir une facilité de rédaction.

• Une connaissance de la problématique plein air de Sherbrooke et ses environs et de la Base Plein Air Bellevue serait un atout.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 21 octobre 1987 à l'attention de:

Adjointe au directeur

Service des ressources humaines

Ville de Sherbrooke

32, rue Wellington nord, suite 207

Sherbrooke (Québec)

J1H 5B7

28747-10 oct.

La France rompt ses pourparlers sur les pêches avec le Canada

OTTAWA (PC) — La France a rompu ses pourparlers sur le conflit des pêches avec le Canada.

L'équipe de négociation française, qui se trouvait à Ottawa depuis mardi, a été avisée par Paris de quitter la table des négociations et de rentrer immédiatement en France, a indiqué hier matin le négociateur-chef canadien, M. Yves Fortier.

M. Fortier a refusé d'expliquer pourquoi les Français avaient décidé de se retirer des négociations qui se poursuivaient de façon intermittente depuis l'année dernière.

Il a indiqué que, dans les circonstances, le gouvernement fédéral avait pris la décision d'interdire aux chalutiers français, y compris ceux en provenance des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, de pêcher dans les eaux canadiennes en 1988.

En après-midi, la rupture des négocia-

tion et sur les quotas de pêche octroyés aux pêcheurs français dans les eaux canadiennes.

Le retrait français tient apparemment au refus d'Ottawa de céder sur les quotas de pêche. La France réclame avec persistance le droit de pêcher une quantité de poissons plus de trois fois supérieure à ce que propose le Canada.

M. Fortier a indiqué hier que les Français avaient suggéré cette semaine que la question des quotas soit soumise au jugement d'un tribunal d'arbitrage international.

La partie canadienne

a refusé d'envisager cette possibilité avant que la question frontalière n'ait été réglée.

A ce chapitre, il est déjà entendu entre la France et le Canada que la dispute frontalière sera portée devant la Cour internationale de La Haye si les deux pays ne parviennent pas à une entente négociée.

La rupture des négociations a été accueillie avec satisfaction par le critique libéral en matière de pêches, M. George Baker.

Il ne reste plus au gouvernement Mulro-

ney, selon M. Baker, qu'à imposer unilatéralement aux Français des quotas de pêche de l'ordre de 7.000 tonnes métriques dans la zone disputée qui se trouve à proximité de Terre-Neuve - la France réclamerait le droit d'y pêcher quelque 28.000 tonnes.

La rupture permet aussi au Canada, selon le critique libéral, de limiter unilatéralement à au plus 12 milles des côtes de Saint-Pierre-et-Miquelon, plutôt qu'à 200 milles comme le revendique Paris, la zone géo-économique sous autorité française.

M. Baker croit que tout chalutier français

qui violerait les quotas canadiens devrait dorénavant être arraisonné "au même titre que les bateaux de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse".

Les pourparlers franco-canadiens n'ont cessé de s'envenimer depuis le début du mois de septembre, alors que le premier ministre français Jacques Chirac annonçait, à l'issue d'une rencontre à Ottawa avec son homologue Brian Mulro-

CL-215: la France se mettrait à table

MONTREAL (PC) — Selon Télé-Métropole, le gouvernement français s'apprête à donner suite à son projet d'acquiescer de nouveaux CL-215 de Canadair.

Le réseau de télévision rapportait hier soir avoir appris que ce contrat, bien qu'un peu moins important que prévu, est jugé suffisamment intéressant par Canadair pour justifier la construction d'un nouveau hangar de 3.500 mètres carrés à Dorval au coût de \$6 millions.

La construction de cette nouvelle installation a d'ailleurs été confirmée par Canadair en fin d'après-midi hier.

Initialement, Canadair prévoyait vendre à la France 20 CL-215 mais il serait maintenant question de 12 à 15 avions.

Les négociations en vue du renouvellement de la flotte française de CL-215 se poursuivent depuis un an.

Depuis 1969, le gouvernement

français a acheté de Canadair 15 appareils de ce type pour combattre les feux de forêts. Douze sont encore en opération.

Selon Télé-Métropole, il ne resterait plus qu'à finaliser les termes de l'entente qui devrait être rendue publique officiellement en novembre.

Les travaux de construction du nouveau hangar, qui portera la superficie totale des installations pour la construction des CL-215 à 33.700 mètres, débuteront la semaine prochaine et devraient être complétés au début de l'été 1988.

Le contrat porte sur la vente des nouveaux CL-215 dotés de moteurs fabriqués par la firme Pratt and Whitney, de Longueuil.

Fin de l'enquête préliminaire de la mairesse Boucher

QUEBEC (PC) — Dix-neuf jours d'audition, une vingtaine de témoins entendus, des piles de jurisprudence, des boîtes de documents: l'enquête préliminaire de la mairesse Andrée Boucher, de Ste-Foy, a pris fin, hier midi. Le juge Gilbert Morier décidera le 4 novembre s'il y a suffisamment de preuve pour citer Mme Boucher à procès, sous l'accusation d'avoir diffamé M. Roméo Gionet.

En fait, l'enquête préliminaire n'est pas tout à fait terminée. L'avocat de Mme Boucher, Me Michel Proulx, utilisera son droit de réplique à la plaidoirie de son adversaire mais il le fera par écrit.

A la suite du discours de la mairesse Boucher sur l'avenir de la police de Sainte-Foy, le capitaine Roméo Gionet a poursuivi la mairesse en diffamation. Dans ce discours rendu public le 5 février 1987, la mairesse recommandait le congédiement du chef André Sainte-Marie et de son bras droit, Roméo Gionet. M. Sainte-Marie a accepté de prendre une retraite anticipée, moyennant une compensation financière. M. Gionet, lui, est toujours au service de la ville de Sainte-Foy puisque le conseil municipal n'a pas encore entériné le rapport de Mme Boucher.

C'est devant la cour criminelle que M. Gionet a porté son accusation de diffamation. Si la mairesse était condamnée, elle devrait démissionner de son poste. Sur le plan civil, M. Gionet et sa famille réclament \$2,5 millions en dommages-intérêts à la suite de cette fameuse soirée du 5 février.

Dans sa plaidoirie, Me Proulx a soutenu que jouissant tout au moins d'une immunité relative en tant que mairesse, il était du devoir de Mme Boucher d'enquêter et de faire un rapport concernant l'avenir du corps de police. Pour être trouvée coupable de diffamation, il faudrait prouver qu'elle a agi par malice, par méchanceté. Ce qui n'est vraisemblablement pas le cas, a plaidé Me Proulx, puisque Mme Boucher a pris la peine de consulter son avocat avant de rendre son rapport public. Et si elle recommande le congédiement de M. Gionet, ce n'est pas pour se venger de quelqu'un qu'elle ne connaît pas, mais plutôt pour régler un problème d'ordre municipal.

Me Guy Bertrand a soutenu de son côté que la malice de la mairesse était indéniable, que son seul but était d'empêcher M. Gionet de devenir chef de police, qu'elle avait manqué d'objectivité en prenant résolument parti pour le syndicat des policiers au détriment du point de vue de l'état-major et que, de toute façon, les mots utilisés dans son discours dépassaient la réalité.

Rendez-Vous 87: au moins une poursuite

QUEBEC (PC) — Au moins une entreprise de la région de Québec n'aurait pas eu sa part des retombées promises par les promoteurs de Rendez-Vous 87. La firme Les Patates Québécoises Ltée, de Saint-Romuald, vient en effet d'intenter une poursuite de \$25.000 contre cet organisme pour présumé non-respect d'un contrat.

L'action a été déposée hier, en Cour supérieure, à Québec.

L'entreprise avait consenti un prêt de \$25.000, sans intérêt, à RV87. Cette somme devait servir à payer le développement et la finition de 35.000 photos officielles de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale de hockey et 10.000 autres, tout autant officielles, nées de l'Union soviétique.

De son côté, l'organisme, présidé par Me Marcel Aubut, s'engageait à verser un dollar à Les Patates Québécoises pour chaque photo vendue jusqu'à concurrence de \$25.000.

La poursuite prétend se retrouver le bec à l'eau du fait que RV87 néglige de rendre compte de la vente des photos et qu'en outre, elle a décidé, de façon unilatérale, d'en distribuer gratuitement.

Innovation en télé

MONTREAL (PC) — La télévision à haute définition (THD) était à l'honneur hier à la Maison de Radio-Canada, à Montréal, à l'occasion de la première démonstration publique de cette nouvelle technologie.

L'événement avait lieu simultanément dans six autres villes canadiennes et américaines, soit Ottawa, Toronto, New York, Washington, Los Angeles et Seattle.

Au cours de la prochaine décennie, les consommateurs devraient avoir accès à ce nouveau système de télévision, dont les caractéristiques sont une image plus nette et un son stéréophonique de haute fidélité.

Selon les spécialistes, il s'agira du plus important développement dans ce domaine depuis le passage du noir et blanc à la couleur.

OYEZ! OYEZ!

C'EST JOUR DES SOLDDES

CHEZ EATON

20% à 50% de rabais

Le lundi 12 octobre

Jour d'action de grâce

Eaton ouvre ses portes aux heures habituelles!

Profitez de ce jour de congé pour venir découvrir les nombreuses réductions offertes

20% à 50% de rabais sur une foule d'articles sélectionnés à tous les étages de tous nos magasins, comprenant surplus de stock et marchandise déjà réduite.

Voici également une chance exceptionnelle de commencer vos emplettes des fêtes.

La marchandise à solder sera identifiée par des **ballons bleus** et par des **affichettes «offre spéciale non-annoncée»**. Ayez l'oeil bien ouvert!

Il ne faut pas rater ça! C'est jour de soldes, le lundi 12 octobre à tous les magasins Eaton.

Achats en personne seulement



EATON
223 956 81
DOMINIQUE EATON

Credit accepté
avec
la carte Eaton

Les cartes American Express,
Visa et MasterCard sont acceptées.
Les chèques pour les achats en personne.

28371

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Postes: grève générale au pays

par La Presse
CANADIENNE

Dès que le Parlement a entamé vendredi un débat sur une loi ordonnant le retour au travail des 23,000 employés des Postes, le Syndicat canadien des postiers a annoncé la grève générale d'un bout à l'autre du pays.

Comme par ailleurs les partis de l'opposition ont refusé d'approuver le bill en une seule journée, la grève ne pourra pas prendre fin avant mardi au plus tôt car lundi, jour de l'Action de Grâce, est férié.

Le Sénat a été également convoqué vendredi pour approuver le projet de loi mais le Parlement a ajourné sans que le débat sur le bill soit terminé. Ce débat devra donc reprendre mardi.

Si jamais il y a une escalade de la violence sur les lignes de piquetage (durant le long week-end) et j'espère que rien ne surviendra. Mais si ça se produit, je crois qu'il faudra se souvenir que peut-être si nous nous étions mis d'accord hier pour franchir toutes les étapes appropriées, la loi serait en vigueur et, par conséquent il n'y aurait plus d'arrêt de travail.

"Je ne m'attends pas à de la violence sur les lignes de piquetage (durant le long week-end) et j'espère que rien ne surviendra. Mais si ça se produit, je crois qu'il faudra se souvenir que peut-être si nous nous étions mis d'accord hier pour franchir toutes les étapes appropriées, la loi serait en vigueur et, par conséquent il n'y aurait plus d'arrêt de travail."



Jean-Claude Parrot

Agissements de Marc-André Boivin Le journaliste Normand Lester n'aura pas à dévoiler ses sources

par Suzanne DANSEREAU

QUEBEC (PC) — Le journaliste Normand Lester de Radio-Canada n'aura pas, pour le moment, à dévoiler aux avocats de la CSN ses sources policières concernant les agissements de l'informateur Marc-André Boivin.

En effet, le juge Claude Jodan, de la Cour supérieure, a décidé hier qu'il n'avait pas la compétence pour se prononcer sur la requête de l'avocat Jacques Larochelle, qui représente le permanent syndical Gérard Thériault, accusé d'avoir complété des attentats à la bombe avec Boivin contre des établissements de Raymond Malenfant.

Il a indiqué que cette requête, visant à obliger le journaliste à dévoiler immédiatement ses sources au sein du Service canadien du renseignement de sécurité, pourra être faite lors du procès de Thériault et non avant.

Dans sa décision rendue au Palais de justice de Québec, le juge Jodan a indiqué que "la Charte canadienne des droits et libertés ne donne pas le droit à un accusé d'aller à la découverte de la preuve avant son procès".

L'avocat Jacques Larochelle invoquait la Charte dans sa requête. Selon le juge, les dispositions du Code criminel sont suffisantes pour permettre à l'accusé d'avoir un procès juste et équitable.

Me Larochelle réclamait également le droit d'obliger le directeur régional du SCRS Philippe Bibeau de témoigner et répondre à ses questions avant le procès, dans le cadre de la préparation de sa défense.

"Rien n'empêche l'accusé ou son avocat de faire assigner ces deux témoins (Lester et Bibeau) lors du procès. Le débat se fera devant le juge présidant le procès", a indiqué le président du tribunal.

Le procès de Thériault et des trois autres accusés de la CSN aura lieu le 26 octobre.

A sa sortie du Palais de justice,

Me Larochelle a clairement indiqué qu'il ferait une nouvelle requête lors du procès.

Prêt à tout

De son côté, le journaliste de Radio-Canada a fait savoir que quoi qu'il arrive, il ne dévoilera pas ses sources. Il a même indiqué qu'il était prêt à aller en prison, si un juge le forçait à se commettre.

Cette affaire remet sur la table un débat qui dure déjà depuis longtemps entre le système judiciaire et les journalistes.

Le Conseil de presse et la Fédération professionnelle des journalistes réclament une loi qui protégerait les sources d'un journaliste. Ils prétendent que si les journalistes sont obligés de dévoiler leurs sources, ils auront de moins en moins accès à des informations. "Il ne s'agit pas tant d'accorder un privilège au journaliste que de maintenir le droit du public à l'information", a déclaré hier André Beaudet, le secrétaire général du Conseil de presse, qui assistait au prononcé du jugement.

M. Beaudet a par ailleurs indiqué que l'organisme poursuivrait ses pressions pour que le Code criminel soit amendé, afin d'accorder une certaine immunité aux journalistes.

Même la CSN, dont est mandataire Me Larochelle, est en désaccord avec la requête de l'avocat. Pour sa part, Me Larochelle ne se dit pas indisposé par cette contradiction: "Ma position n'est pas celle de la CSN. Je suis persuadé que la CSN va continuer à défendre les privilèges des journalistes et moi je vais continuer à défendre M. Thériault. Ce qui n'est pas la même chose", a-t-il ajouté.

Mais, pour les libéraux et les néo-démocrates, la grève ne pose aucun problème d'urgence nationale; aussi n'est-il pas nécessaire de faire adopter une loi par la Chambre à toute vapeur.

"Nous croyons qu'il s'agit d'une très grave situation mais, de façon évidente, non pas d'une urgence nationale nous obligeant à mettre de côté le code de la procédure parlementaire, la tradition ou les règlements. Nous allons donc tenir compte de ce projet de loi comme de tout autre bill important," a déclaré plus tard le leader néo-démocrate en Chambre, M. Nelson Riis.

L'opposition a ajouté que c'était M. Cadieux qu'il fallait blâmer pour avoir suscité la violence en déposant le projet de loi jeudi.

"Dès que les travailleurs ont entendu parler de ce projet de loi, ils se sont mis en colère et maintenant tout devient plus violent", a souligné pour sa part le critique libéral en matière d'emploi, M. Jacques Guilbault.

Pour le député Riis, le gouvernement a provoqué les postiers en ayant lui-même recours à la violence, en incluant dans la loi des mesures que l'on ne trouve pas habituellement dans les lois ordonnant un retour au travail.

Il a souligné l'article interdisant à tout chef syndical désobéissant à la loi d'occuper un poste de direction dans un syndicat durant cinq ans.

Bill répugnant

M. Guilbault a invité M. Cadieux à retirer le bill pour permettre à Poste Canada et à ses postiers de négocier sans loi qui les menace au-dessus de leurs têtes.

Quand on a demandé à M. Guilbault si les libéraux retarderont l'adoption du bill, la semaine prochai-

ne, il a dit que son parti étudierait la situation durant le week-end.

M. Riis et le ministre Cadieux ont également indiqué qu'ils suivraient la situation de près durant le long weekend.

Les partis de l'opposition ont fait savoir qu'ils souhaitaient certains amendements à la loi. M. Cadieux a été incapable de dire s'il accepterait certains changements.

Par ailleurs, le leader syndical, M. Jean-Claude Parrot, a qualifié le bill de répugnant et d'anti-démocratique. Son syndicat devra payer une amende pouvant atteindre 100,000 \$ par jour s'il ne se plie

pas à la loi. Les chefs syndicaux pourraient quant à eux être condamnés à payer jusqu'à 50,000 \$ par jour et chaque membre du syndicat ne reprenant pas sa tâche après l'adoption de la loi pourrait être condamné à jusqu'à 1,000 \$ par jour.

M. Cadieux a profité du conflit avec les postiers pour avertir les autres syndicats et employés tombant sous la juridiction fédérale qu'ils feraient mieux dorenavant de régler eux-mêmes leurs mesententes, parce que le gouvernement n'était pas intéressé à s'occuper de tels conflits aux Communes.

A Thetford-Mines

Par ailleurs, les quatorze membres du syndicat des postiers de la Société canadienne des postes à Thetford-Mines ont quitté le travail vers les 19h30 jeudi soir, se conformant ainsi à une directive émise en ce sens par la direction du syndicat national.

Aucun incident déplorable n'est à signaler aux abords des lignes de piquetage, notamment en raison de l'absence de briseurs de grève à l'intérieur du bureau de poste. Les services sont actuellement dispensés par les cinq employés cadres de la Société.



Des grévistes de la Poste Canada sont bousculés par des policiers de Toronto, après qu'un autobus de briseurs de grève ait tenté de traverser les lignes de piquetage.

Hausse de 23% du rôle d'évaluation foncière des villes de la CUM

MONTREAL (PC) — Le rôle d'évaluation foncière 1988 des villes de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) est en hausse de 23 pour cent par rapport à celui de cette année. Mais, on ne peut pas conclure pour autant que les comptes de taxes suivront la même tendance à la hausse.

Pour le président de la CUM, M. Michel Hamelin, le nouveau rôle d'évaluation ne fait que confirmer ce qu'on savait déjà, à savoir que le marché de l'immobilier a été très actif entre le 1er juillet 1986 et le 30 juin 1987.

Mais de là à dire que la hausse moyenne du compte de taxes suivra cette tendance en 1988, il y a un pas que M. Hamelin ne peut franchir.

"Cela ne signifie pas automatiquement des hausses du compte de taxes aussi importantes", a dit M. Hamelin, hier. Selon lui, il importe de comprendre que les hausses de taxes sont générées par le budget des municipalités et pas nécessairement par une hausse de la valeur des propriétés au rôle d'évaluation.

Bien sûr, il reconnaît qu'il y aura des hausses du compte de taxes, mais probablement pas aussi élevées que la hausse de la valeur au rôle. Cela parce que les municipalités profitent de l'occasion pour diminuer le taux de leur taxe foncière et parce que le gouvernement québécois a clairement exprimé sa volonté de modifier la loi (des cet automne) pour permettre un certain plafonnement de la valeur au rôle de certaines catégories de propriétés.

Il n'en demeure pas moins, pour le président de la CUM, que la hausse de la valeur au rôle est importante mais, dit-il, elle reflète le marché de l'immobilier.

Comme toujours, les hausses d'évaluation affectent davantage les immeubles résidentiels que les immeubles commerciaux et industriels.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire de la CUM, alors que l'évaluation moyenne d'une maison unifamiliale est en hausse de 29,4 pour cent, celle d'un immeuble commercial n'augmente que de 19,5 et l'évaluation foncière d'un immeuble industriel, de 19,4 pour cent.

SUTTON PLUS

"Sur les pentes"

208 CONDOMINIUMS SUR LE MONT SUTTON

2 CHAMBRES À COUCHER
À PARTIR DE 89 500 \$

immeubles
CLODEM
courtier

BUREAUX DES VENTES

• MONTREAL
634, RUE ST-JACQUES
(514) 861-3000

• MONT SUTTON
SORTIE 68 OU 90, DE L'AUTOROUTE
DES CANTONS DE L'EST,
SUIVRE LES INDICATIONS
POUR LE MONT SUTTON

THOMAS ROBERT REINER ARCHITECTE

Québec achète un Challenger comme avion-ambulance

par André BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Valentine Lupien agonise. Il ne s'agit pas d'une patiente de l'Hôtel-Dieu, mais plutôt de l'avion-ambulance du gouvernement du Québec.

En opération depuis 1979, l'appareil HS-125 cédera en effet la place à un avion à réaction ultra-moderne Challenger à compter de juillet 1988.

Le ministre des Transports Marc-Yvan Côté en a fait l'annonce hier en conférence de presse au service aérien du gouvernement à l'aéroport de Ste-Foy.

Un appareil flamant neuf au coût de 19 millions \$ avec seulement neuf heures de vol qui sera amené ces prochains mois en salle d'urgence ambulante.

Le bon vieux HS-125 d'environ 25 ans (baptisé Valentine Lupien en l'honneur d'une infirmière qui s'est dévouée longtemps auprès des malades dans le Nord québécois) ne répond plus aux exigences modernes.

L'appareil, qui a transporté plus de 3,000 malades depuis six ans, sera affecté au service des membres du Cabinet Bourassa en remplacement de son jumeau, le DH-125, le fameux "jet à Lesage" qui est devenu trop coûteux pour l'entretien.

Nombreux avantages

Le Cabinet a retenu la suggestion du comité présidé par le député li-

béral Jean Leclerc de se porter acquéreur d'un Challenger.

Deux autres options ont été envisagées: acheter un autre HS-125 au prix de \$5 millions mais avec les mêmes lacunes que le présent appareil ou bien acquérir un appareil Citation III (\$8,3 millions) comparable au HS-125 et fabriqué en plus aux États-Unis.

Avec un avion Challenger, le service d'urgence du transport des malades sera énormément amélioré pour les raisons suivantes:

— le Challenger peut transporter six malades à la fois au lieu de deux en raison d'un espace beaucoup plus grand;

— l'autonomie de vol représente deux fois et demie celle du HS-125;

— le Challenger est 15 pour cent plus rapide et il consomme 20 pour cent moins d'essence;

— le nouvel avion ambulance pourra atterrir sur une piste de gravier de 4,500 pieds, ce que ne peut faire le HS-125 parce que ses moteurs ne peuvent être inversés;

— le malade ne souffrira plus du bruit de moteur comme c'est le cas à bord de l'avion ambulance actuel.

Il s'agira du premier avion Challenger transformé en ambulance au Canada; il en existe déjà un en Suisse.

Une autre raison qui a milité en faveur du choix de Challenger est que cet appareil est construit au Québec.



EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

UNE BELLE TÊTE POUR L'AUTOMNE AVEC EATON

22⁰⁰

Cette offre comprend: shampooing, coupe, revitalisant, et finition au séchoir.

Offre spéciale Glemby

Découvrez comment prendre soin de vos cheveux avec cet ensemble Glemby à prix spécial chez Eaton.

Il comprend: shampooing (recommandé selon votre type de cheveux) 225 ml; "Traitement hydratant intensif" 110 ml; mousse 175 g; peigne et livret sur le soin des cheveux.

Prix courant Eaton 16.50

11.00 l'ens.

Offre en vigueur jusqu'au 31 octobre 1987, ou jusqu'à épuisement des marchandises offertes.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui:

Eaton au Carrefour de l'Estrie
563-9555, poste 258.
Rayon 223.



la tribune international



Élections dans un an aux Fiji

Les Fiji auront des élections dans un an, a annoncé vendredi le colonel Sitiveni Rabuka qui a précisé qu'une nouvelle constitution serait prête dans quelques semaines.

La première réunion du gouvernement s'est tenue vendredi au cours de laquelle les ministres ont prêté serment. M. Rabuka s'est attribué les fonctions de ministre de l'Intérieur, responsable de l'armée et de la police, et de ministre de la Fonction publique.

A gauche de M. Rabuka, Mme Adi Lita Cakobau, ministre des Affaires féminines et de la Culture.

(Laserphoto AP)

Soutien important pour M'Bow à l'UNESCO

PARIS (AFP) — Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a reçu vendredi un soutien qui peut être décisif pour sa réélection à un troisième mandat avec le désistement du candidat pakistanais, le général Yacoub Khan, et le soutien officiel de la France.

Au moment où le Conseil exécutif s'apprêtait à voter pour un troisième tour de scrutin, la délégation pakistanaise a annoncé le retrait de M. Khan, ministre des Affaires étrangères du Pakistan. La France, qui avait voté pour M. Khan au deux premiers tours, a, de son côté, décidé d'accorder sa voix à M. M'Bow, a-t-on indiqué de source française.

Après cette annonce, le Conseil a décidé d'ajourner le scrutin à mardi, à la demande des occidentaux.

M. M'Bow avait obtenu 18 voix aux deux premiers tours, alors qu'il en faut 26 pour obtenir la majorité absolue. M. Khan avait vu son score baisser de quatre voix (de 16 à 12), en partie au profit du candidat espagnol, M. Federico Mayor, qui avait recueilli neuf voix au second tour.

Dans la lettre lue devant le Conseil exécutif et annonçant le retrait de M. Khan, le Pakistan indique qu'il a agi dans "le souci que cette compétition entre deux candidats de l'Afrique et de l'Asie ne joue pas au détriment des intérêts des deux régions et de la tradition de la solidarité afro-asiatique".

Ce coup de théâtre place M. M'Bow dans une position confortable pour être réélu, en dépit de l'opposition farouche de plusieurs pays occidentaux comme le Canada, le Japon, la RFA, la Suisse et les Pays-Bas.

Reagan veut à nouveau aider les contras

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan demandera au Congrès de voter une aide de \$270 millions (US) aux contras anti-sandinistes après le 7 novembre, la date limite pour l'application du plan de paix centraméricain, a déclaré vendredi le secrétaire d'Etat George Shultz.

L'accord signé en août au Guatemala par les cinq présidents centraméricains prévoit l'arrêt de l'aide américaine aux contras, mais M. Shultz a souligné que l'aide américaine serait fournie de façon à ne pas violer les termes du plan de paix.

Le plan centraméricain prévoit la date limite du 7 novembre pour la mise en place d'un cessez-le-feu au Nicaragua et dans les autres pays de la région faisant face à une opposition armée, ainsi

que l'instauration de réformes démocratiques par le régime sandiniste de Managua.



Entin!
Une vraie
place du steak

à Sherbrooke 563-9922

27095X

Le SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE COUPLES
821-2420

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.



UNE LUEUR D'ESPOIR...
SECOURS / AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MEGANTIC — RICHMOND
— ASBESTOS, composez 0 et
demandez Zenith 5-3060
**A TOUT HEURE DU JOUR
ET DE LA NUIT**

27150

L'Iran évoque une "guerre totale"

Le porte-hélicoptère Guadalcanal en route vers le nord du Golfe

MANAMA (AFP) — Le porte-hélicoptères américain Guadalcanal, ancré dans le centre du Golfe, a reçu l'ordre d'appareiller, alors que l'Iran évoquait vendredi la menace d'une "guerre totale" dans le Golfe après la destruction par des hélicoptères américains de trois de ses vedettes.

Le Guadalcanal, qui sert de base aux hélicoptères de combat CH-46 Sea Knight et de déminage Sea Stallion, s'est préparé pour l'appareillage samedi matin. Selon des sources maritimes, il adressait vendredi des messages radio sur ses besoins logistiques et demandait des remorqueurs pour lui dégager la voie encombrée par plusieurs barges.

Selon des sources maritimes, il mettrait probablement le cap vers le nord du Golfe, où les hélicoptères américains ont coulé trois vedettes de Téhéran en riposte, selon le Pentagone, à des tirs iraniens.

Téhéran, après avoir démenti que les vedettes aient tiré les premières, a affirmé que "la responsabilité d'une guerre totale dans le Golfe incombe aux Etats-Unis", dans un message adressé au secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar. "L'agression américaine finira par mettre le feu à toute la région", écrit dans ce message le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati.

Versions différentes

L'Iran a affirmé que les vedettes des Gardiens de la révolution avaient abattu d'un coup de missile Stinger un des hélicoptères qui les attaquaient "dans les eaux internationales du Golfe" et endommagé ensuite un bâtiment d'une flottille américaine qui se portait au secours de ces appareils.

Le Pentagone a démenti cette version de l'affrontement.

frontement. Selon le département de la Défense, les vedettes iraniennes ont ouvert le feu directement sur un hélicoptère de patrouille américain. Les hélicoptères de combat appelés à la rescousse ont riposté, coulant trois vedettes à quelque 25 km de l'île iranienne de Farsi.

La zone de l'île de Farsi a été depuis quelques mois le théâtre de plusieurs attaques de navires marchands par des vedettes rapides. C'est à proximité de cette île que le superpétrolier koweïtien de plus de 400.000 tonnes, le Bridgeton, avait heurté une mine lors de son premier voyage sous escorte américaine le 24 juillet.

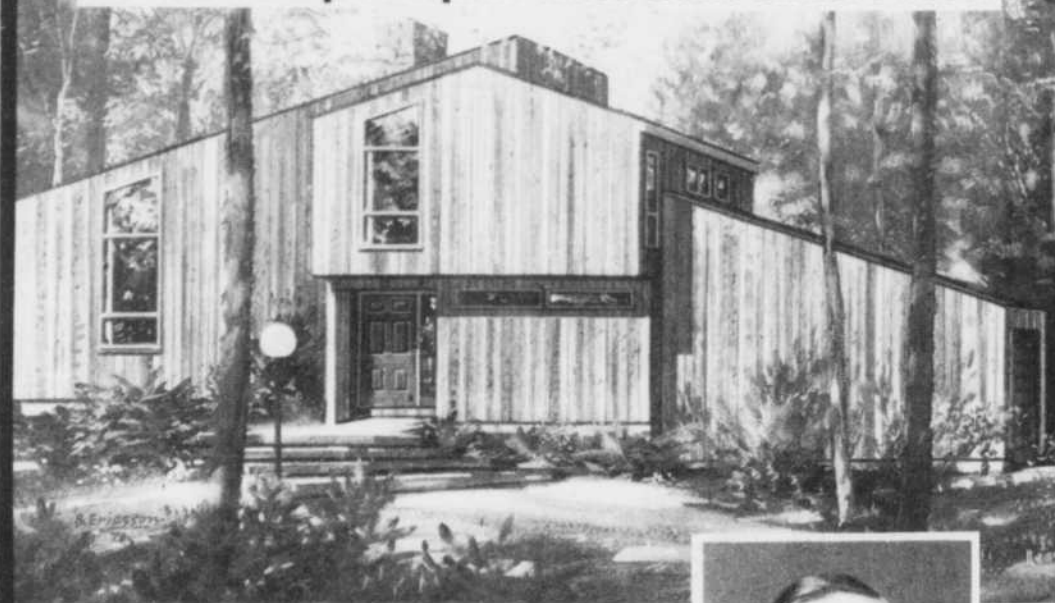
Il n'y a pas eu de victime du côté américain lors de l'affrontement de jeudi soir. Deux des six marins iraniens repêchés par des unités de la

marine américaine sont morts peu après avoir été transférés à bord du navire de débarquement Raleigh. Un troisième était dans un état grave. "Nos hélicoptères ont agi en état de légitime défense après avoir essuyé des tirs", a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater.

C'est la seconde fois que les forces iraniennes et américaines s'affrontent directement dans le Golfe depuis que les Etats-Unis ont décidé le 29 mai dernier de renforcer leur présence navale dans la région pour protéger des pétroliers koweïtiens battant pavillon américain.

Le 21 septembre, les forces navales américaines avaient capturé un navire iranien, l'Iran Ajr.

Venez voir pourquoi elles sont différentes!



MAINTENANT OUVERT

au
117, RUE DES ZIRCONS
ST-ELIE D'ORFORD
Rte 220, arrière de la Caisse Pop.

DEUXIEME BUREAU DE MAISONS MODELES

Viceroy

M. Jules Légaré du Domaine Cap Loo vous invite à venir les visiter.

SPÉCIAL D'OUVERTURE

RABAIS DE 7% SUR LIVRAISON EN '87

Avec **Viceroy** vous avez du choix!

CHOIX DE 80 MODÈLES DE MAISON

moderne, contemporaine, traditionnelle, campagne.

CHOIX DE MÉTHODES DE CONSTRUCTION

- Choix #1 — Plans, devis et matériaux (kit) livrés sur votre terrain pour auto-construction.
- Choix #2 — Choix #1 plus érection de votre maison (kit) en association avec Construction Roger Dorais (Beebe Enr.), un entrepreneur pour qui les maisons Viceroy n'ont plus de secret.
- Choix #3 — Maison livrée "clés en mains": La maison Viceroy de votre choix, construite sur votre terrain selon vos goûts, vos besoins et prête à y vivre.

LES MAISONS

Viceroy

BUREAU DE MAISONS MODÈLES VICEROY

117, rue des Zircons

St-Elie d'Orford

(Rte 220, à l'arrière de la caisse Pop)

(819) 822-4777

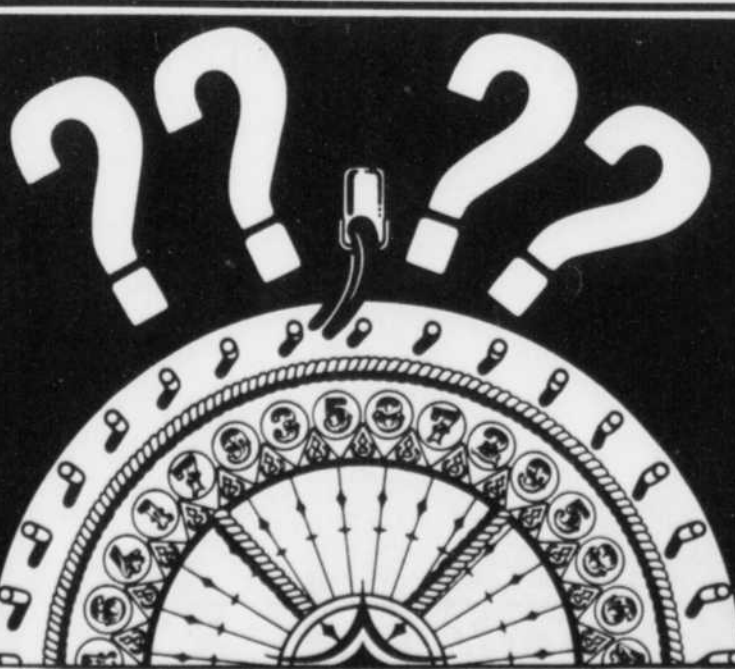
Heures d'ouverture: lundi au vendredi: 9h à 5h

samedi et dimanche: 1h à 4h.

Egalement à Waterloo: (514) 539-3429

C'EST LE BON CHOIX!

27375X



CHEZ LES
PROS **NISSAN** DE L'EST

Un prix de \$10,000 sera tiré au hasard de la roue de fortune entre les acheteurs de Nissan 1987 neuves pour achats effectués entre le 5 octobre 1987 et le 3 novembre 1987. Un seul prix de \$10,000 sera tiré entre les concessionnaires participants. Le tirage aura lieu le 7 novembre 1987 à Granby. Une chance sur 125.

QUI INSCRIRA SON NOM SUR
LA ROUE DE FORTUNE?

POUR LE GRAND PRIX DE

\$10,000

- BOULEVARD NISSAN, DRUMMONDVILLE
- CARRIER AUTOMOBILES, SHERBROOKE
- CHARTIER BOULANGER, VICTORIAVILLE
- RICHARD NISSAN, W.R. BROME (COWANSVILLE)

- GALERIES NISSAN, ST-HYACINTHE
- GRANBY NISSAN, GRANBY
- MAGOG-ORFORD, OMERVILLE

28237

DES GENS
EN
MOUVEMENT

Prenez
UNE
PART
ACTIVE

à la

Semaine Desjardins
du 11 au 18 octobre 1987

À l'occasion de la Semaine Desjardins, prenez une part plus active que jamais à la vie de votre caisse. Venez nous voir! Posez-nous des questions! Faites-nous des suggestions ou des commentaires!

Le saviez-vous? La réussite de votre caisse et celle du Mouvement reposent d'abord et avant tout sur vous, les membres...

Les dirigeantes, les dirigeants et le personnel de votre caisse vous attendent.



Desjardins

Cour suprême

Reagan maintient son appui au juge Bork

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a décidé d'aller jusqu'au bout dans sa lutte pour obtenir la confirmation du juge Robert Bork à la Cour suprême, malgré la quasi-certitude que le Sénat à majorité démocrate la rejettera.

Vendredi, il a laissé le soin au juge Bork d'annoncer, de la salle de presse de la Maison-Blanche, que sa candidature ne serait pas retirée, en dépit d'un décompte qui, la veille, avait fait apparaître l'existence d'une majorité d'opposants au Sénat à quelques jours d'un vote décisif sur ce sujet.

M. Bork, dont la confirmation représente la première grande bataille politique du président Reagan depuis ses ennuis dus au scandale de l'Irangate, a violemment critiqué la campagne menée contre lui par les libéraux qui l'ont soumis à un véritable tir de barrage, depuis sa nomination le 1er juillet par M. Reagan.

Les adversaires du juge Bork, qui se fondent sur ses écrits et ses déclarations passées, considèrent comme trop étroite son interprétation de la Constitution dans plusieurs domaines importants comme les droits civiques, la liberté d'expression, le droit à la vie privée et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ultra-conservateur

Voyant en M. Bork un idéologue ultra-conservateur, ils soupçonnent le président Reagan de chercher à imposer ses vues au pays longtemps après son départ du pouvoir, puisque les juges à la Cour Suprême sont nommés à vie. Cette institution est la troisième branche du gouvernement américain et ses décisions ont un énorme impact sur toute la société.

En revanche, le président et ses partisans ne tarissent pas d'éloges sur l'intellect, la compétence et l'objectivité de M. Bork et accusent ses adversaires d'être au service de "groupes d'intérêts".

Dans sa déclaration, M. Bork a affirmé que dans des circonstances normales, il aurait demandé au président de retirer sa candidature, mais que vu les circonstances, il ne le ferait pas.

Assurant qu'il ne se faisait pas d'illusion sur l'issue du vote au Sénat, il a accusé amèrement ses adversaires d'avoir politisé le sujet et estimé qu'il ne fallait pas écarter le débat sur le sujet crucial de savoir comment les Etats-Unis doivent sélectionner les hommes et les femmes qui seront les garants des libertés du peuple américain.

De son côté le président Reagan a exprimé sa satisfaction devant l'attitude du juge. Dans une brève déclaration avant de partir en hélicoptère pour le week-end dans sa résidence de Camp David, il a réitéré sa volonté de lutter pour une "institution judiciaire indépendante".

Il nous reste

UN DERNIER LOCAL A LOUER

574 pi.ca.

dans le deuxième plus grand centre d'achats à Sherbrooke.

Perspective de développement incroyable avec la sortie de la route 55 dans le quartier est de la ville, sur le chemin du CHUS.

Soyez l'un de nos 80 magasins à succès!

Nous cherchons: fleuriste, vente et réparation de petits appareils électriques, jouets (jeux éducatifs), librairie, équipement de bureau, chaussures pour hommes, etc.

Pour location, communiquez à:

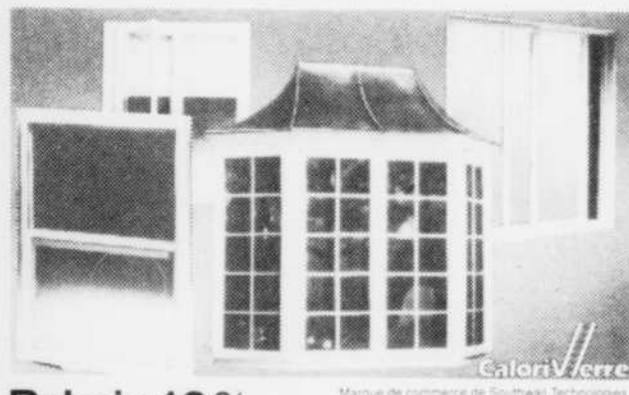
563-0373, J.P. Baert

ou: (514) 931-5811, R. Fox

Résultats instantanés
LOTO QUÉBEC
1-976-2020
Résultats des 7 derniers jours.
Appelez à toute heure,
de n'importe où au Québec.
Frais de 65¢ portés à votre compte de téléphone.

SEARS RÉNOVATIONS*

DES RÉNOVATIONS EN VUE? APPELEZ-NOUS POUR DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ ET UNE INSTALLATION PROFESSIONNELLE



Rabais 10%

Voyez notre sélection de fenêtres

Nous avons un assortiment complet de fenêtres, dont des modèles à guillotine, à ouverture latérale, à battants ou panoramique, dans un choix de styles en bois ou en aluminium.



Garage en toile pour l'auto

Il vous servira de garage pour l'auto, la moto, le bateau, etc. et vous permettra d'entreposer divers articles jusqu'à l'été prochain. Faites l'installation vous-même facilement. Plusieurs dimensions sont disponibles; ex.: format 10 x 15'. Ch. 579,99\$



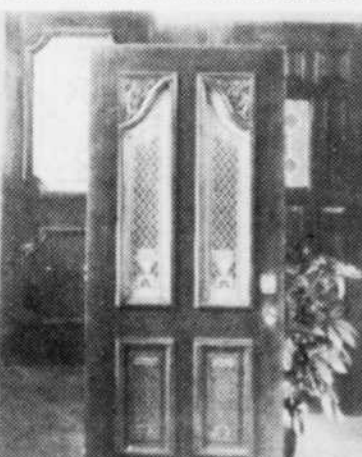
Rabais 10% Soffites et fascia

Sears peut faire la pose de soffites et de fascia en aluminium pour couvrir la partie en surplomb de votre toit. Appelez-nous maintenant! Fini la corvée de peinture et l'entretien ennuyeux.



Rabais 10% Assortiment de fenêtres-serres

D'un design élégant, elles créent une nouvelle atmosphère dans votre maison. Construites en PVC, elles sont faciles d'entretien et résistent à la corrosion. *Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés licenciés.



Rabais 75% - 200\$ Luxueuses portes d'entrée en acier

Vous désirez une nouvelle porte d'entrée? Nous avons des portes sécuritaires en acier. De plus, nous pouvons ajouter des vitraux décoratifs ou peindre vos portes d'acier... vous serez enchantés de l'effet et vous ajouterez à la valeur de votre maison.

Prix en vigueur jusqu'au 17 octobre 1987.

Faites aussi confiance à Sears pour vos autres projets
Devis gratuit.

Fenêtre d'aluminium
Contre-fenêtre d'aluminium
Fenêtres en bois
Porte d'acier
Porte de bois
Porte patio
Porte de garage
Contre-porte d'aluminium

Revetement
Soffite/fascia
Gouttière
Toiture
Cloiture
Fournaise électrique/gaz
Pompe à chaleur
Climatiseur central
Purificateur électronique
Humidificateur
Ventilation

Chauffe-eau
Conditionneur d'eau
Isolation
Armoire de cuisine
Broyeur à déchets
Salle de bain
Tapis/Revetement de vinyle
Draperie
Aspirateur central
Ouvre-porte de garage
Piscine hors-terre

Composez:
563-9440
Sherbrooke

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus



LONGES DE PORC FRAIS
Portion du filet
Environ 1,4 kg

2,60 \$/kg

1,18 \$/lb

LONGES DE PORC FRAIS
Portion des côtes
Environ 1,4 kg

2,38 \$/kg

1,08 \$/lb



Moi aussi je donne à



Prix en vigueur du 12 au 17 octobre 1987

DES \$\$\$\$ RABAIS \$\$\$\$ À PORTÉE DE LA MAIN

Prix en vigueur du lundi 12 octobre au samedi 17 octobre 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

JUS DE TOMATE
Canada de fantaisie
LIBBY'S
Boîte 1,36 L

79¢



PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE
Paq. de 8 roul.

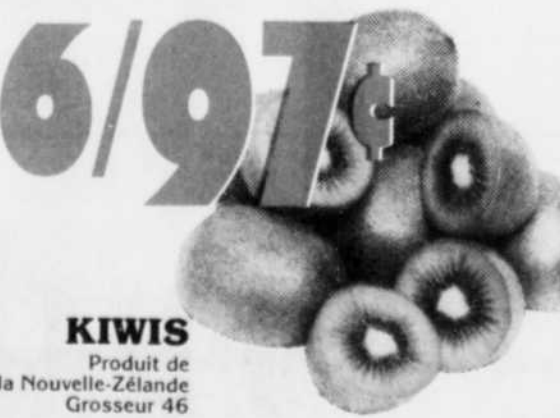


2,49

CRÈME GLACÉE MEADOWGOLD
Carton 2 L

Meadowgold
Crème glacée
Vanille

1,49



KIWIS
Produit de la Nouvelle-Zélande
Grosneur 46

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES
Cooprix IGA
Thetford
520, boul. Smith S.

SHERBROOKE
Supermarché
Dunant
1541, rue Dunant

COOKSHIRE
Alimentation
Cookshire Inc.
115 Principale O.

WINDSOR
Supermarché
Grégoire
14, rue Principale

ST-NICEPHORE
Supermarché
Clément
4565, boul. St-Joseph

COATICOOK
Aux Aubaines
Coaticook
265, rue Child

ROCK ISLAND
Marché Bouchard inc.
16, rue Principale

EAST ANGUS
Marché Blouin
53, rue East Angus

PLESSISVILLE
Co-op
1971, rue Bilodeau

ST-ELIE D'ORFORD
Marché Clément
1065, Route 220

BROMPTONVILLE
Marché Castonguay
Bromptonville Inc.
22 St-Joseph, Bromptonville

KNOWLTON
Supermarché
Beaudry Inc.
472, rue Principale

FLEURIMONT
Aubaines Plus
Fleurimont
2240, rue King Est

